Vol. 5 No. 3 • Du 3 au 9 Août 2011

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

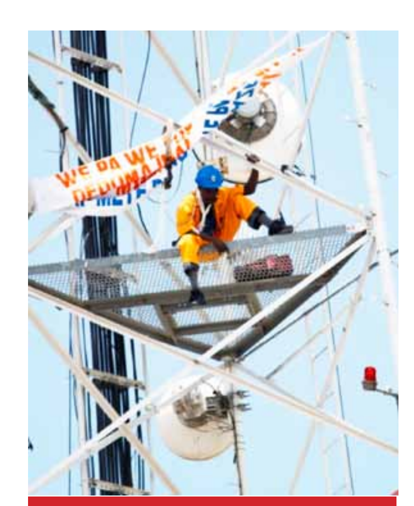
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



LE SÉNAT REJETTE GOUSSE COMME PREMIER MINISTRE

Voir page 4

Le Sénat haïtien a voté de ne pas ratifier l'ancien ministre de la Justice de facto, Bernard Honorat Gousse, pour être Premier ministre du président Michel Martelly



Tentative de suicide d'un technicien de la NATCOM

Page 3



Rejet de Bernard Gousse, un triste épisode !

Page 7



MANIF CONTRE MINUSTAH EN HAÏTI

Voir page 4

Des organisations progressistes et populaires, des mouvements sociaux d'Haïti ont organisé un sit-in devant les locaux du Ministère Haïtien des Affaires Etrangères, le jeudi 28 juillet 2011, à l'occasion du 96e anniversaire de la première occupation du pays par les Etats-Unis



La débâcle de l'OTAN en Libye

Page 10



200 000 Israéliens dans la rue pour plus de justice sociale

Page 17

Le Jeu Cynique du camp de Martelly

Par Berthony Dupont

Depuis cette affaire de jets de bouteilles et de pierres sur le cortège présidentiel le 24 juillet dernier au Cap-Haïtien, le camp Martelly masquant son désarroi et sa panique vient de créer ses propres prisonniers politiques. Certes de nombreuses personnes ont été arrêtées et déportées à Port au Prince comme des bêtes de somme et détenues en prison après un coup monté de ce secteur politique comme au temps de Papa Doc pour entamer le processus d'une répression barbare.

Sans nul doute, le compte à rebours vient de commencer, annonçant non pas seulement la détention illégale et arbitraire, les disparitions subites, mais aussi certains procès iniques et la torture. Le régime en place est en train de créer des événements pour le maintien et la consolidation de son agenda. Ce n'est pas sans raison que Martelly est monté au créneau contre les journalistes. Il ne peut donner ce qu'il n'a pas et il est évident que chaque jour qui passe hypothèque un peu plus les chances de progrès et d'avancement du peuple avec un tel régime qui menace sa paix et sa sécurité.

Que vise Martelly réellement ? Le camp populaire et le secteur progressiste. Dans ce contexte, le parti Lavalas est sa cible privilégiée et ce n'est pas sans importance si, bien souvent, on assimile les parlementaires de l'Inité à des proches également de Lavalas. Dans le cadre de l'incident du Cap-Haïtien, le journal le Matin a bien tracé les lignes de conduite pour le gouvernement : « Il traduit un mécontentement qui se radicalise et qu'expriment, dans la rage, des secteurs politiques pro-lavalas »

Il ne fait aucun doute que dans cet étonnant concert de cynisme, Martelly a déjà reçu l'appui du regroupement Alternative pour le progrès et la démocratie, composé de la Fusion des sociaux démocrates, de l'OPL, du KID de Victor Benoît, d'Evans Paul et de Serge Gilles, des hommes vils et nuls qui n'ont même pas honte de continuer à se présenter à l'heure actuelle sur la scène politique pour ânonner des déclarations creuses et insipides à l'image de leur nullité.

Est-ce sous l'influence de ces partis et de fortes sommes qui circulaient pour acheter certains hommes que 58 députés du Groupe des parlementaires pour le renouveau (GPR) ont abandonné leur secteur au parlement pour former sous prétexte de développement économique, social et culturel de la nation, une majorité présidentielle à la Chambre basse. Est-ce encore une façon pour Martelly de préparer sans doute la route pour la ratification d'un troisième Premier ministre désigné qui serait son copain Thierry Mayard Paul du secteur duvaliériste, fils de macoute, pour continuer le système qui symbolise tous les maux dont souffrent les peuples et qui fait la honte de toute l'humanité.

Le fait de ne pas présenter un autre Premier ministre à la place de Gousse comme il l'avait prévenu au cours de sa conférence de presse le 22 juillet dernier, démontre clairement que loin de négocier sérieusement, Martelly poursuit toujours et délibérément la voie aventureuse de la confrontation pour tenter de contrôler non seulement le pouvoir exécutif mais également celui du législatif.

Au moment où nous allons sous presse, 16 sénateurs de la plateforme Inité ont voté contre le rapport du Comité qui a analysé les pièces de Bernard Gousse. C'est un vote politique qui sonne le glas pour ce tortionnaire hors pair, comparable pour certains à feu Luc Désir.

Dans la même foulée, non contents de piller les ressources du pays, les forces obscurantistes traditionnelles ont amarré le pays aux basques de l'impérialisme, l'éloignant ainsi de toute base d'indépendance nationale. L'économie du pays est totalement inféodée à l'impérialisme international, tout effort national étant abandonné qui pourrait redonner du sang neuf à notre agriculture, seule capable de nous mettre sur les rails de l'auto-développement et de la survie nationale.

Face au régime dont le profil duvaliériste devient de plus en plus clair, quelle doit être l'attitude à prendre ? Certains ont cru ou font semblant de croire que le dialogue est possible. Non, cette attitude est caractéristique de la cécité politique dont font preuve les opportunistes et les incultes de la politique.

Face au jeu cynique d'un tel régime, nous n'avons qu'un seul moyen de nous organiser non seulement pour nous défendre mais aussi pour changer le rapport des forces. Le peuple haïtien en solidarité avec d'autres peuples en lutte, doit puiser de nouvelles forces, trouver de nouvelles sources pour alimenter son combat contre cet ennemi de classe, élève et allié naturel des forces impérialistes dont la politique réactionnaire revêt la même arrogance et la même soif du sang populaire.

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Tentative de suicide d'un technicien de la NATCOM

Le vendredi 29 juillet dernier, Jackson Saintilus, 48 ans, ex-technicien de la NATCOM, ancienne TELECO, a failli chuter dans le vide pour se suicider, après avoir gravi un pylône situé juste devant le bureau de la compagnie à Delmas 41.

Jackson Force Saintilus, père de 4 enfants, ancien employé de la TELECO, actuelle NATCOM, perché du haut de la tour pendant de longues heures, avait donné aux responsables de la dite compagnie, jusqu'à 4 heures ce vendredi pour trouver une issue à son cas, si non, il se suiciderait en se laissant tomber du poteau.

Monsieur Saintilus qui fait face à d'énormes difficultés de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille, a exigé de la compagnie NATCOM de lui payer ses 36 mois d'arriérés de salaire. Jackson F Saintilus est parvenu à abandonner son intention de se suicider, grâce aux multiples demandes de ses collègues, amis et familles, le suppliant de descendre de la tour pour conserver sa vie.

Dans le cadre du plan néolibéral de certains gouvernements dont ceux de Gérard Latortue et de René Préval, un nombre incalculable d'employés d'état ont été limogés des boîtes publiques. Une situation qui augmente en flèche le taux de chômage en Haïti.



Jackson F Saintilus est parvenu à abandonner son intention de se suicider, grâce aux multiples demandes de ses collègues, amis et familles, le suppliant de descendre de la tour pour conserver sa vie

Démantèlement d'un gang à Petit Fond, un mort

Le jeudi 28 juillet 2011 dernier, du côté de Petit Fond, 6 Km de la commune de Cerca Carvajal, haut Plateau Central, Frantz Laguerre, agent I de la PNH, cantonné au sous commissariat du bourg de Cerca Cabajal, a été abattu par des bandits armés.

Suite à la page (19)

Graves conséquences du passage de Sweet Micky au Cap

Par Jackson Rateau

Suite au passage du nouveau président d'Haïti, Michel Sweet Micky Martelly dans le Nord, le dimanche 24 juillet dernier où des pierres et des tessons de bouteille avaient été lancés contre son cortège, la situation s'est empirée dans la localité de Shada et au Cap-Haïtien. Dans une cellule exiguë de garde à vue au commissariat du Cap-Haïtien, n'ayant même pas la capacité de contenir 10 personnes, plus de 40 inculpés, adultes et mineurs confondus y sont détenus. Compte tenu des conditions dans lesquelles ils ont été arrêtés, en pleine nuit, en petite tenue, ces malheureux accusés d'attenter à la vie du président, sont traités pire que des animaux. Certains d'entre eux sont tombés malades. De mauvaises odeurs avaient déjà commencé à se dégager de la cellule. Une situation analogue à celle de nos ancêtres africains, capturés, emprisonnés dans les cales des négriers pour être emmenés en esclavage en Amérique, dans les colonies françaises, anglaises, espagnoles et dans les plantations américaines aux Etats-Unis.

Selon une des responsables de l'Institut Mobile de l'Education Démocratique (IMED), Quettelie Julien, ces citoyens arrêtés par les agents d'UDMO du Nord, gardés en prison debout, nus, sont pour la plupart des passants, des petits marchands et des petits détaillants, s'occupant de leurs petites négoces chez eux, des personnes n'ayant rien à voir avec les lancements de pierre dans le quartier de Shada contre le cortège du président Sweet Micky Martelly. Ces arrestations, en grande partie, exécutées en pleine nuit, sont en complète violation des lois haïtiennes et nous rappellent le temps des Duvalier.

« Dans tous les dossiers, nous avons lu ceci : Attentat à la vie du chef de l'état. Des gens ont été arrêtés de toutes parts, aux marchés, sur leur passage, certains, revenant des provinces, des gens paisiblement assis chez eux, s'occupant de leurs petits commerces. Des gens, en fait, qui n'ont rien à voir avec ce qui s'était passé à Shada le dimanche 24 juillet dernier. C'est absurde de vouloir insinuer qu'un malheureux a lapidé le chef de l'état au moment même où il était en train d'administrer son commerce devant sa modeste petite maison, disons mieux, son ajoupa. On a appréhendé des mineurs de 12 ans, 15 ans, 16 ans. De notre côté dans l'IMED, nous demandons à ce que ces victimes soient déférées immédiatement par devant leur juge naturel. J'ai parlé au directeur départemental de la

Suite à la page (19)



Le sénateur du Sud-est Edwin Zény



Le sénateur Moïse Jean Charles

Sit-in contre MINUSTAH en Haïti

Par Yves Pierre-Louis



Sit-in devant les locaux du Ministère Haïtien des Affaires Etrangères pour demander aux autorités de ne pas renouveler le mandat des forces d'occupation des Nations Unies, la MINUSTAH en Octobre prochain

A l'occasion du 96e anniversaire du débarquement des troupes Etasuniennes en Haïti, le jeudi 28 juillet 2011, des organisations progressistes et populaires, des mouvements sociaux d'Haïti ont organisé un sit-in devant les locaux du Ministère Haïtien des Affaires Etrangères pour demander aux autorités de ne pas renouveler le mandat des forces d'occupation des Nations Unies, la MINUSTAH en Octobre prochain. Elles exigent également justice et réparation pour des milliers de victimes de l'épidémie de Choléra apportée en Haïti en Octobre 2010 par les soldats de la MINUSTAH. L'introduction du Choléra en Haïti n'a fait qu'augmenter les souffrances du peuple haïtien, neuf (9) mois après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010.

Les organisations protestataires comprenaient: Tèt Kole Oganizasyon Popilè yo, Brikouri Nouvèl Gaye, Mouvement Démocratique populaire (MODEP), Mouvement de Liberté d'Egalité des Haïtiens pour la Fraternité (MOLEGHAF), Plateforme des organisations haïtiennes des Droits Humains (POHDH) et d'autres manifestant contre les violations des droits de l'homme en Haïti, particulièrement le droit à la santé garantie par la constitutions haïtienne de 1987, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte international relatif aux Droits Economique, social et culturel.

Devant le Ministère des Affaires Etrangères et des Cultes, sis à Bois-Verna, au centre de la capitale, des centaines de militants, pancartes en mains, banderole en tête de la manif, ont exigé avec vigueur le départ des forces de l'ONU de la terre de Toussaint Louverture, de Jean Jacques Dessalines. Sur les pancartes, on lisait : « MINUSTAH = Violation des droits de l'homme ; Brésil + Chili = Occupation ; Nous disons NON à l'occupation, Vive une Haïti libre ! ; Minustah = Choléra, ONU = Occupation. Une autre Haïti est possible sans la présence de la MINUSTAH ; Nations Unies Racistes ; l'ONU et MINUSTAH tuent 7 mille Haïtiens avec le Choléra ; Justice et Réparation pour toutes les victimes de l'ONU et de la MINUSTAH. Aba ONG Vòlè !, Aba CIRH ! Aba ONU ! A bas Minustah ! A bas Occupation !.... »

A la fin de ce sit-in, les manifestants en colère ont brûlé des drapeaux des Etats-Unis, du Brésil, du Chili pour dire NON, mille fois NON à l'occupation, à l'impérialisme et aux sous-impérialismes du sous-continent de l'Amérique qui complotent contre le pays le plus pauvre de l'Amérique. Ils ont hissé le bicolore haïtien tout en chantant l'hymne national pour démontrer au monde entier que les Haïtiens sont unis autour d'un seul drapeau et qu'ils sont capable de diriger leur pays, de le développer, de le faire progresser sans la présence d'occupants criminels. L'un des manifestants a déclaré : *« L'occupation d'Haïti est injuste. La Minustah est une force d'occupation criminelle, qui tue, terrorise les gens défavorisés des quartiers populaires, viole les droits de l'homme. Les soldats de la Minustah sont présents en Haïti uniquement pour protéger les intérêts des grandes puissances impérialistes et leurs multinationales. »*

Par ailleurs, dans un texte daté du 20 Juillet 2011, la Plateforme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) a indiqué que le droit à la Santé est un droit fondamental à protéger. Le signataire de ce texte, Antonal Mortimé, secrétaire exécutif de la POHDH a écrit : « Les porteurs de Choléra en Haïti doivent être jugés pour les graves préjudices causés à la population haïtienne. La Plateforme part de la lecture faite sur ce fléau qui a fait autant de dégâts et qui continue encore à multiplier le nombre des victimes dans la population haïtienne pour exiger à l'Etat haïtien d'entamer les procédures légales pouvant conduire à un procès civil contre les Nations Unies.



A la fin de ce sit-in, les manifestants en colère ont brûlé des drapeaux des Etats-Unis, du Brésil, du Chili pour dire NON, mille fois NON à l'occupation, à l'impérialisme et aux sous-impérialismes du sous-continent de l'Amérique

La POHDH voit, qu'il est anormal que les Nations Unies envoient dans le pays des soldats venant d'un pays où la bactérie responsable de l'épidémie de Choléra est actuellement en pleine circulation sans être testés. La Plate-forme estime qu'il est extrêmement nécessaire et urgent pour que des poursuites soient menées contre la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah) pour les préjudices graves causés à la société haïtienne tant sur le plan humain, social, économique qu'environnemental.

Au nom du Droit à la Santé garantie par l'article 19 de la constitution haïtienne en vigueur, par l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont Haïti est signataire et par l'article 12 du Pacte International relatif aux Droits Economique, social et culturel, la POHDH exige des Nations Unies la réparation pour les familles des centaines de milliers de victimes du Choléra. » Lit-on dans ce texte.

Définitivement, non seulement les forces de l'ONU en Haïti depuis premier Juin 2004, après le coup d'Etat-Kidnapping du 29 février 2004 contre un président démocratiquement élu pour un mandat de cinq (5) ans, doivent quitter le pays, mais les Nations Unies ont pour devoir, au nom de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme ; de la Charte des Nations Unies, de l'Accord de Juillet 2004 signé entre les Nations Unies et le gouvernement de facto de Gérard Latortue, de réparer des familles de milliers de victimes de multiples crimes odieux commis sur la population la plus pauvre de l'Amérique. Des études scientifiques ont prouvé que l'épidémie de Choléra a été introduite par les soldats de l'ONU en Haïti. Donc le peuple haïtien a droit à la justice et à la réparation juste et équitable.

Le Sénat rejette Gousse comme Premier ministre

Par Kim Ives

À 22 heures, mardi soir, le Sénat haïtien a voté de ne pas ratifier l'ancien ministre de la Justice de facto, Bernard Honorat Gousse, pour être Premier ministre du président Michel Martelly.

Le vote est intervenu après des heures de débats pleins de rancoeur, parfois chaotiques, et de deux brèves séances à huis clos demandées par les sénateurs Youri Latortue et André Riché, tous deux des supporters de Gousse et de Martelly.

En Juin, les députés haïtiens avaient rejeté le premier candidat de Martelly, l'homme d'affaires néolibéral Daniel-Gérard Rouzier, faisant de cet échec la seconde défaite politique du nouveau président depuis qu›il est arrivé au pouvoir le 14 mai.

Le débat de ce soir tournait dans l'impasse autour de l'étape «*technique*» de l'examen du premier ministre. Une Commission de neuf membres du Sénat a présenté un rapport pour indiquer si Gousse était qualifié pour occuper le poste, en fonction de six critères de l'article 157 de la Constitution. La Commission a examiné si Gousse est d'origine haïtienne, n'ayant jamais renoncé à sa nationalité; est âgé de 30 ans ou plus; n'a pas été condamné pour un crime quelconque; est propriétaire d'un bien en Haïti et pratique une profession; a résidé en Haïti pendant ces cinq dernières années de façon consécutive ; et a « *reçu décharge de sa gestion si on a été comptable des deniers publics*», comme la Constitution le stipule.



Le sénat vote contre la ratification de Bernard Gousse comme Premier ministre

La Commission a déterminé qu›il y avait «*controverse*» autour du dernier critère. Ses membres ont constaté que ce n'était pas le Parlement, mais bien le gouvernement de facto du Premier ministre Gérard Latortue (installé après le putsch de 2004 contre l'ancien président Jean-Bertrand Aristide) qui avait «*déchargé*» Gousse de la gestion de son ministère de la Justice en 2005, c'est à dire, qui avait certifié qu'il ne s'était pas s'engagé dans des pratiques de corruption ou d'autres activités illégales. Mais comme le sénateur Jean-Baptiste Bien-Aimé, un membre de la commission, a fait valoir lors de la session, «*le pouvoir exécutif ne peut pas acquitter quelqu› un de l› exécutif.*»

Pour cette raison, la Commission a effectivement formulé la décision finale de l'inadmissibilité de Gousse à revenir à un plein Sénat de 30 sièges pour un vote général.

Des sénateurs alliés à Martelly et à Gousse ont insisté pour que la Commission prononce par oui ou non un verdict sur les qualifications de Gousse. Le sénateur Latortue, partisan de Gousse et qui s'est fait le plus entendre en sa faveur lors du débat, a demandé que le rapport soit renvoyé à la commission.

Les sénateurs pro-Gousse ont également fait valoir que l'ancien premier ministre Jacques Edouard Alexis avait été ratifiée sur la base d'une «*décharge exécutive*» en Juin 2006 sous le président René Préval. Certains sénateurs anti-Gousse ont déclaré que la ratification avait été injustifiée, d'autres ont fait valoir que les circonstances d'Alexis étaient différentes.

Une majorité absolue de 16 sénateurs du parti de l'Unité de Préval avait formé un bloc en promettant de voter contre la candidature de Gousse. En tant que leader d'Inite, l'ancien président du Sénat, Joseph Lambert a eu à dire : «*le vote sur M. Gousse doit et devrait être politique.*» Il a comparé la candidature de Gousse à la nomination hypothétique de Roger Lafontant, un chef des Tontons macoutes et leader de l'échec d'un coup d'Etat en Janvier 1991. «*Une majorité de sénateurs voteraient contre cela aussi, pour des raisons politiques*», a t-il dit.

Latortue et Riché ont été rejoints par des sénateurs Anick Joseph, Steven Benoit, et Melius Hypolite, entre

Suite à la page (15)

Et si les gwo zouzoun voulaient ?

Par Fanfan La Tulipe

J'ai toujours été séduit par la saveur succulente, tout à fait haïtienne de l'expression *gwo zouzoun*. Elle renvoie aux gros bourgeois et aux grandons, instruits ou analphabètes (parfois bêtes), qui ne se rendent même pas compte que leur opulence dérange, que leur richesse heurte et révolte le malheur des laissés-pour-compte. Elle renvoie aux députés et sénateurs qui en plus de se voir comblés par l'Etat à la hauteur des dix mille dollars U.S par mois n'ont pas honte d'émarger au budget de ministères complaisants et corrompus trop heureux de goinfrer à la même gamelle qu'eux. Elle renvoie à tous ces ministres dont les portefeuilles et comptes en banque sont bien garnis et dont on voit difficilement, pas même à la loupe, ce en quoi ils ont contribué à un mieux être des conditions de vie de la population, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la santé, des travaux publics ou d'autres domaines.

Quand je dis *gwo zouzoun* je pense à ces maires désoeuvrés et inconscients qui n'ont cure des conditions sanitaires de leur ville et qui préfèrent se laisser aller à des pulsions destructrices, par exemple en rasant tout un cimetière (où bien sûr ne reposent pas les restes de leurs père et mère) pour le remplacer par une gare, ou bien en déguerpissant des camps d'hébergement les rescapés du séisme meurtrier du 12 janvier 2010 pour les livrer à l'errance, à la création de petits îlots de misère atroce, au désespoir, à la mort.

L'idée de *gwo zouzoun* évoque pour moi l'image du personnel directeur des banques et des compagnies de téléphone, des propriétaires des usines de sous-traitance qui paient leurs ouvriers et ouvrières un salaire de misère. Le matin ils arrivent au travail bien calés dans leur 4X4 climatisée, aux vitres teintées. Ainsi, ils ne voient guère la misère chloroxée qui sévit alentour, et comme de toute façon ils sont sourds aux malheurs des autres ils n'entendent guère les grincements de dents d'une populace agacée par la faim qui lui tenaille les entrailles et la pousse à des émeutes dont elle sort victime, car les manifestations de ras-le-bol finissent par être réprimées par les «forces de l'ordre» et du «maintien de la paix». Et je n'oublierai pas parmi les *gwo zouzoun* les professionnels «lourds»: les riches médecins propriétaires de pas mal de petits hôpitaux ou d'un grand réseau d'infrastructures de santé, ainsi que les avocats de causes criminelles qu'ils ne peuvent défendre que parce qu'ils sont grassement payés par leurs coreligionnaires de la gente zouzounoute.

Cette zouzounance renvoie à l'entourage immédiat du président de la république, milieu traditionnellement grand-mangeur, bénéficiant d'avantages financiers dont on ne sait pas vraiment ce que cela représente en terme de dollars extorqués à l'Etat. Elle renvoie aussi aux proches de cet entourage qui en se présentant à une banque, à un commissariat de police, aux douanes, ou à un grand magasin sont vite servis, parce que leur nom, leurs titres aux consonances zouzounantes font trembler jusqu'au directeur de l'établissement.

Elle renvoie aux potentats de la PNH et aux commissaires de gouvernement qui abusent de leur pouvoir maniaco-zouzounant jusqu'à pratiquement liquider dans l'enceinte même d'un commissariat de police un «suspect» dans l'assassinat de Guiteau Toussaint, président du Conseil de la Banque nationale de crédit. De ce «suspect», la PNH ne pourra jamais dire comme Georges Figaro, le propagandiste de Duvalier, avait pu dire du gros et gras Shibley Talamas : «*le malotru pesait dans les 290 livres donc difficile à maîtriser*». Non, le prévenu Serge Démosthène a été facile à rouer de coups, facile à torturer pour le forcer à avouer une imaginaire culpabilité malgré qu'il fût innocent. Commissaires de police, commissaires de gouvernement qui, soit dit en passant, ne sont pas raseurs pour cinq centimes, car personne ne sait ce que leur rapporte leurs louches magouilles en dehors du cadre de leur profession.

Cette zouzounance renvoie bien sûr, et surtout, au président de la république dont je ne connais pas encore les émoluments et qui se permet, entretemps, de faire prélever, *manu presidentiale*, *manu macouta*, manu *zouzouna*, une «douleur» et demie sur chaque transfert d'argent en Haïti, avec l'intention proclamée de satisfaire aux besoins éducatifs de 500 mille élèves. On nous prend pour des enfants de chœur. Est-on en train de revenir aux temps maudits des Luckner Cambronne prélevant des droits de péage à l'entrée de Cabaret pour faire de cette localité une Ciudad Trujillo, pardon, une Duvalier-ville qui ne sera jamais achevée et qui vite tombera dans l'abandon, dans l'indifférence de la zouzounerie macoute.

Ces *gwo zouzoun* possèdent de l'argent qui leur sort par tous leurs orifices naturels et ils n'en ont jamais trop. Ces braves gens respirent de l'argent, éternuent du fric, éructent en laissant s'échapper de sonores rots d'argent, bavent des billets de banque tout neufs, salivent des dollars, ronflent en dollars. Inutile de vous dire que lorsqu'ils s'endorment, rêves ou cauchemars, c'est toujours le dieu-papier à l'effigie de Washington qui occupe leur univers onirique. Ont-ils jamais réalisé qu'ils représentent une catégorie sui generis, une minorité inconsciente qui n'a cure du reste de la population, qui se fiche pas mal de la misère des rescapés du 12 janvier vivant dans des conditions atroces sous des tentes et des bâches, des enfants des rue qui ne bénéficient même pas d'un seul repas chaud par jour ? On en doute.



Inutile de vous dire que lorsqu'ils s'endorment, rêves ou cauchemars, c'est toujours le dieu-papier à l'effigie de Washington qui occupe leur univers onirique.



Le président de la république dont je ne connais pas encore les émoluments et qui se permet, entretemps, de faire prélever, manu presidentiale, manu macouta, manu zouzouna, une «douleur» et demie sur chaque transfert d'argent en Haïti. On nous prend pour des enfants de chœur.

La misère qui étreint les tripes de larges couches de la population a été comparée avec raison à du détergent, de l'eau de Javel, du «chlorox» qui attaque l'estomac et déchire les entrailles. Les *gwo zouzoun* le savent, pas d'expérience assurément, ils en entendent certainement parler. Eux dont la domesticité qui se sert de détergents pour laver leurs salles de bains et doit se protéger en portant des gants, ils ont certainement une idée, fût-elle petite, de la nature corrosive du «chlorox». Mais ce n'est même pas le cadet de leurs soucis, et j'ai envie de dire que ce n'est même pas le benjamin de leurs soucis. D'ailleurs, ils sont insouciants à ce point que la perspective d'une tutelle indéfinie du pays semble les laisser parfaitement indifférents. Au contraire, cette éventualité doit les réjouir car ils sont ainsi assurés de continuer à jouir de leurs privilèges puisqu'en définitive, ils n'existent que grâce au maintien du statu quo.

Il doit y avoir une incorrigible naïveté de ma part, une nature obstinée, tenace à l'optimisme, à croire en la perfectibilité de l'être humain au-delà même du possible et du raisonnable. C'est la raison pour laquelle il m'arrive par moments de me poser la question : et si les *gwo zouzoun* voulaient ? Nous autres Haïtiens nous nous plaisons à dire que «le mal existe». Mais le bien existe aussi, sans doute trop souvent supplanté par le Mal. Mais oui, le bien existe. Et s'ils voulaient quoi, les *gwo zouzoun*?

S'ils voulaient faire un effort, un petit effort qui pourrait devenir éventuellement un grand effort à la hauteur d'un minimum d'humanité, à la hauteur d'une conscience nationale, il y aurait une petite lueur d'espoir, de vie, pour les laissés-pour-compte. Premièrement, ils pourraient faire le premier pas qui coûte et se dire : oui, c'est vrai, charité bien ordonnée commence par soi-même, mais faisons en sorte d'étendre cette charité à d'autres. Faisons-le, nous qui disons que nous sommes chrétiens, nous qui nous disons animés de «*cette foi qui soulève les montagnes; cette foi qui* [...] *fait chercher le Christ dans* [son] *prochain; cette foi qui* [...] *fait croire que le Bon Dieu a un plan d'amour et d'excellence pour Haïti*», pour reprendre les lamentations d'un Premier ministre désigné, indigné et finalement résigné.

Deuxièmement, les *gwo zouzoun* passeraient à l'étape de l'action. Imaginez que le président, un adepte du «changement» réunisse tous ces zonzons, ces gros zonzons, disons, sur la cour du palais. Imaginez qu'il leur dise: ayons aussi notre «plan d'amour et d'excellence» pour les déshérités du sort. Arrêtons de leur promettre la lune de la CIRH, donnons-leur plutôt un peu de fromage national de décence. Engageons-nous à contribuer seulement 1% de notre salaire mensuel, chaque mois, et 0.1% de nos «je retiens un», d'ordinaire plus juteux que nos salaires, à un fonds d'aide à nos compatriotes moins fortunés. J'estime qu'une telle proposition devrait dégager quelque 500.000 dollars par mois et peut-être même plus. De sorte que j'entrevois la possibilité d'offrir un minimum décent, sous forme d'au moins un repas chaud par jour au plus grand nombre possible de gens défavorisés.

Le président continuerait: engageons-nous à nettoyer nos écuries, peut-être plus pestilentielles que celles d'Augias, en mettant une sourdine à nos pratiques trop ostentatoires de corruption à tous les niveaux de la nation. Nous avons certes ce naturel plumeur, mais essayons de plumer la poule *san l pa rele*. Ce ne sera certes pas facile, mais soyons animés de cette «*foi qui soulève les montagnes et qui fait chercher le Christ dans notre prochain*». Le fonds ne sera géré ni par Sophie, ni par Ti Nicolas Duvalier, ni par les frères Mayard-Paul, ni par Gervais Charles, ni par Laurent Lamothe, ni par le sénateur Edwin Zenny encore moins par le sénateur «Monsieur 30%». Je compte plutôt laisser la gestion de ce fonds aux Petites Sœurs de la Miséricorde de l'Enfant Jésus sous la supervision de mon ami Rouzier qui m'avait impressionné en déclarant à la nation: «*Le Bon Dieu a planté un rêve d'amour et d'excellence pour tous dans mon cœur*».

Incorrigible, je continue de croire que si les *gwo zouzoun* voulaient, il pourrait y avoir une éclaircie pour beaucoup de défavorisés, particulièrement ceux des zones terriblement affectées par le tremblement de terre. Je me laissais aller à mon incorrigibilité quand le téléphone a sonné. A mon ami, à l'autre bout du fil, j'ai donné un aperçu de mon article. *Li ri*. Il m'a répondu : tu sais, l'adage dit sans doute qu'avec des si on mettrait Paris en bouteille. Je dois t'avouer, avec ces *gwo zouzoun, menm* la lettre P du mot Paris *pap kab rantre nan boutèy la*. Tu es un vieux rêveur multipolaire attardé dans un monde unipolaire. *Monchè, bay dèyè w 2 tap, ou tande*.

Edifié, le petit *zouzoun* que je suis a vite raccroché.

Pozisyon divès òganizasyon popilè pwogresis nan peyi a sou konjonkti a

Nou menm òganizasyon popilè ki nan mouvman popilè pwogresis la, ki soti nan kat kwen peyi a, reyini nan objektif pou n brase lide sou mouvman popilè a ak gwo pwoblèm k ap brase bil peyi a espesyalman mas popilè yo.

Nou konstate valè pitit pèp la k ap mouri pa bann e pa pakèt ak maladi kolera Minista a. Chak jou soti 19 Oktòb 2010 la rive jouk jounen Jodi a, Gouvènman popetwèl ayisyen an pa janm pran pozisyon aklè ak yon seri mezi pou kwape epidemi kolera a k ap pran pye pi plis chak jou nan peyi a, ni bay enfòmasyon aklè sou orijin maladi a, alòske tout rechèch montre se kontenjan nepalè yo nan minista ki pote maladi a. Maladi sa gentan touye plis pase 6 000 moun.

Nou konstate lavi chè a pa janm sispann grenpe, anpil fanmi pa ka manje, y ap mouri ak lafen. Poutan nouvo prezidan an, nou wè se teyat l ap jwe nan tout kwen peyi a ak peyi letranje.

Nou konstate teyat k ap jwe ant laprezidans ak palmantè yo, pandan pitit pèp la ap soufri tout kalte soufrans ak malveyans, otorite sa yo pa janm di anyen, se pito konplo y ap fè sou do pèp la nan konplisite ak gwo boujwa bò isit ak bò lot bò.

Nou konstate prezidan an ap fè yon pakèt bèl pwomès san pye nit tèt tankou: lekòl pral gratis, lasante gratis, lavi chè pral sispann. Tout bagay sa yo sanble ak pawòl kandida Mateli tèt kale ap fè. Nou pa wè kote bagay sa yo pral reyalize piske prezidan an jiskaprezan se kanpay l ap fè sou tout tèritwa peyi a. Gen lè pitit pèp la ap kontinye mouri nan tande bèl "pawòl chanjman".

Lè nou konstate kouman CIRH la ap jistifye ekip milya sou do pèp la, n ap poze tèt nou kesyon èske se pa yon fen y ap mete ak bout tè sa a. Blanchisman tout milya sa yo ap fèt nan tout kalte otèl ki nan peyi a sou pretèks yo vin rekonstwi peyi a ki fin kraze anba tranblann tè 12 janvye a. Kominote entènasyonal la ap monte plan lanmò pou pèp ayisyen an.

Nou konstate se sektè boujwa a ki achte peyi a lajan kontan, ki kache dèyè ratifikasyon Premye minis la, Nou konstate tou, youn ladan yo pa ale nan enterè mas defavorize yo. Kidonk, se tout enstitisyon Leta yo y ap mache vann ak privatize pou dezabiye peyi a bay letranje. Mezanmi, eskè moun sa yo ap kontinye souse san pèp la plis toujou.

Nou konstate Leta ayisyen mete ansanm ak klas dominan yo epi kominote entènasyonal la espesyalman blan meriken ak sid koreyen pou poze sele sou tout tè ti peyizan yo pou fè pak enditriyel patikilyèman sou 250 ekta tè nan zòn karakòl, depatman nòdès, nan objektif y ap ba yo travay, pou kontinye souse san pèp la. Leta ayisyen asepte zòn karakòl tounen yon zòn franch menm jan yo te fè dap piyanp sou plenn maribawou ki se 2 zòn ki pi fètil nan depatman nòdès. Zòn karakòl la se yon zòn agrikòl estratejik ki genyen yon rezèv ekolojik ki kapab alimante tout rejyon karayib la.

Nou konstate fenomèn ensekirite a ap vale teren, kote anpil moun konsekan ap pèdi lavi yo nan peyi a, tankou: Guyto Toussaint, pwofesè Dorvil. Sanble bagay sa yo genyen yon men kache dèyè yo, paske pitit pèp la pa janm sispann tonbe anba zak malonèt bandi pwograme ap simen nan peyi a.

Nou denonse ak tout fòs nou represyon patizan platfòm INITE yo ap fè sou peyizan yo nan Karis, depatman nòdès. Nou sonje, apre rezilta move eleksyon KEP Preval/Dorsainvil la, patizan INITE yo te boule rapyetè lokal radyo Tèt ansanm, yon bibliyotèk ak plizyè lòt kay.

Nou menm nan mouvman popilè a, n ap mande Leta ayisyen pran reskonsablite l nan sispann bay ti tè peyizan yo pou fè zòn franch anndan peyi a. Fòk minista kolera sa a bay talon l sou tè papa Desalin nan, gouvènman chaloska sa a dwe bay moun anba tant yo bon kay pou yo rete olye y ap fè vyolans sou yo.

Fòk pitit pèp la ki fin depafini ak kolera denmon sa a jwenn jistis ak reparasyon.

Mouvman popilè a pliye, se wozo l ye, li pa kase. Si Leta restavèk sa a pa fè anyen n ap tanmen yon mobilizasyon manch long jouk nou jwenn satisfaksyon nan revandikasyon nou yo.

Aba ONG k ap fè tiyon sou do pèp la k ap pase mizè anba tant !
Viv lit pèp la !
Viv mouvman popilè pwogresis la !
Viv Ayiti !

Òganizasyon ki siyen nòt la :
Wesly MONDESIR (381-117-98), Depatman Lwès,CMD –OD (Kòdinasyon Militan pou Devlopman Onzyem ak Douzyem Seksyon Tigwav
Roger TOUSSAINT (343-249-92) Depatman Nò, MPA (Mouvman Peyizan Akil du Nò)
Mocelyn SAINTILMOND (393-116-83)
Depatman Sant, MPP (Mouvman Peyizan Papay)
Depatman Sidès, Radyo Sòyèt
Lwès, MODEP (Mouvman Demokratik Popilè)
Nò, ROPL (Rasanbleman Oganizasyon Peyizan Limonad),
Lwès,FGPB (Federasyon Gwoupman Peyizan Belfonten)
Nòdès, SKDK (Sant Kiltirèl ak Devlopman Karis)
Latibonit,OJPD (Oganizasyon Jèn pou Devlopman)
Lwès, REFRAKA (Rezo Fanm Radyo Kominotè Ayisyen)
Nò, MOPP (Mouvman Oganizasyon Peyizan Plezans)
Nò, APWOLIM (Asosiyasyon Pwodiktè Lèt Limonat)
Nò, AFLIDEPA (Asosiyasyon Fanm Limonad Pou Devlopman Agrikòl ak Atizana)
Nò, IPDK (Inyon Peyizan pou Devlopman Kotrèl)
Latibonit, SOFA (Solidarite Fanm Ayisyen)
Sidès,VEDEK (Viv Epwa pou Devlopman Kapouj)
Lwès, CHANDEL
Lwès, MPDOL (Mouvman Peyizan pou Devlopman Oranje Lewogàn)
Nòdès,KPSKBM (Kodinasyon Plante Seksyon Kominal Ba-maribawou)
Nòdès, KRPN (Kòdinasyon Rezistans Popilè Nòdès)
Sid, Fèederasyon Tèt Kole Tipeyizan Ayisyen Sid
Lwès, Bri kouri Nouvèl Gaye
Lwès, SAJ-VEYE YO (Solidarite ant Jen)
Nip, KPN (Konbit Peyizan Nip)
Lwès, Sèk Gramsci
Nòdwès, ASENAJR (Asosyasyon Anseyan Aktif Jan Rabel)

Pòtoprens, 20 jiyè 2011

Antèman depite Dionald Polyte a fèt, 10 out

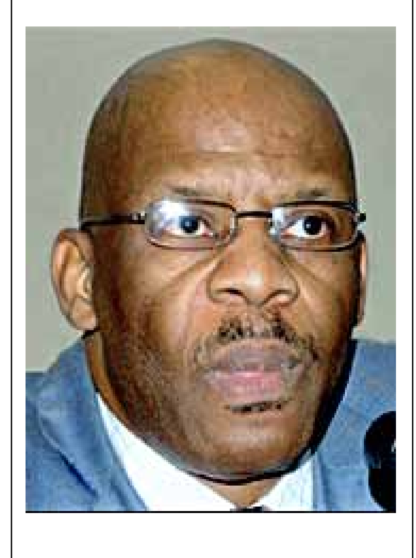


Prezidan Chanm Depite a, Sorel Jacinthe, anonse lendi 1ye out la, antèman kòlèg li, Dionald Polyte, ajan sekirite l te touye semen pase a ap fèt mèkredi 10 out pwochen.

Desizyon sa a te pran an konsètasyon ak fanmi viktim lan ki kwè depite a te viktim yon lach asasina.

Men gen, yon obstak majè ki bare pou antèman kab poko fèt, se lapolis ki te sipoze fè otopsi palmantè a, li poko fè l pou l renmèt kadav la.

Pierre Louis Opont pa kab kite peyi a



Komisè gouvenmam ai nan Pòtoprens lan Me Sonel Jean-François fè konnen lendi 1ye out la, direktè jeneral Konsèy elektoral Pwovizwa a Pierre-Louis Opont pa kab kite peyi a pou kounyea.

Emily, yon tanpèt twopikal ap pare pou frape Ayiti

Lendi 1ye out 2011 lan, se avèk lapenn anpil moun nan peyi, sitou malere ak malerez k ap viv anba tant yo te aprann gen yon alèt wouj sou Ayiti, ki vle di gen menas yon kokenn tanpèt twopikal kapab vin frape peyi a. nan pwochen 24 ou 48tè yo.

Operasyon twotwa lib

Majistra Pòtoprens lan, Jean Yves Jason, nan yon konferans pou laprès li te bay vandredi pase fè konnen : meri a ak laprezidans pral lanse yon operasyon pou fè tout machann yo bay twotwa yo. Se pa yon move ide men anvan yo fè sa nou swete yo bay ti machann yo kote swa yon mache pou yo kapab layite machandiz yo komsadwa.

Rejet de Bernard Gousse, un triste épisode !

Par Catherine Charlemagne

Politiquement, les Haïtiens sont dépassés par les évènements. C'est un curieux paradoxe tout de même dans un pays où personne ne prend au sérieux les acteurs politiques, les femmes et les hommes se donnant pour mission de trouver les solutions aux problèmes de la cité. La désignation de maître Bernard Honorat Gousse par le Président de la République pour être son Premier ministre et le rejet de cette personnalité par le Sénat haïtien ont été l'occasion pour certains de comprendre que, dans ce pays, rien, absolument rien sur le plan strictement politique ne peut bien fonctionner tant qu'il n'y aura pas une vraie clarification sur le plan constitutionnel.

Aujourd'hui ni le chef de l'Etat, Joseph Michel Martelly, ni les Présidents des deux Chambres du Parlement (Jean Rodolphe Joazile, sénateur, Sorel Jacinthe, député) ne peuvent dire avec certitude, sous l'empire de quelle Constitution fonctionne la République et selon quel critère constitutionnel Me. Bernard Honorat Gousse a été désigné par la présidence et rejeté par une coalition de sénateurs. Tous les débats au sein de la presse et des déclarations provocatrices de part et d'autre des deux pouvoirs co-responsables de la bonne marche de nos institutions, n'ont été que des écrans de fumée, cachant toutes les difficultés de gouvernabilité rencontrées par les deux parties opposées.



Bernard Honorat Gousse



Et, comble de nos malheurs, aucun des grands juristes, des constitutionnalistes reconnus, voire des grands historiens politologues, ne s'est donné la peine d'aborder et même d'insister dans les médias que l'« affaire Gousse » est institutionnelle avant d'être politique, ceci à titre d'éducation civique auprès de la population en général et des protagonistes en particulier. Naturellement, la désignation ou la nomination d'un chef de gouvernement demeure d'abord politique. Mais en théorie, la démarche et la procédure à suivre ont été longtemps fixées dans un corpus de consensus dont rien ni personne ne peut se passer. Sinon, c'est le clash.

Nous avons suivi attentivement les arguments des uns et des autres dès la désignation du premier ex-Premier ministre désigné, en la personne de Daniel Gérard Rouzier. Bien que sa désignation par le chef de l'Etat n'ait pas provoqué autant de remous au sein du Parlement que celle de son successeur Me. Bernard Gousse, les commentaires étaient quasiment les mêmes parmi ses opposants avant et après qu'il fut rejeté par les députés. Sauf que, personne ne lui reprochait son passé politique, il n'en a pas. Mais on considère qu'il a été envoyé dans une fosse aux lions puisque, selon certains, le Président Martelly l'avait désigné sans prendre en compte la réalité politique du Parlement. Cet argument est une pure aberration. C'eût été n'importe qui, cela aurait donné le même résultat.

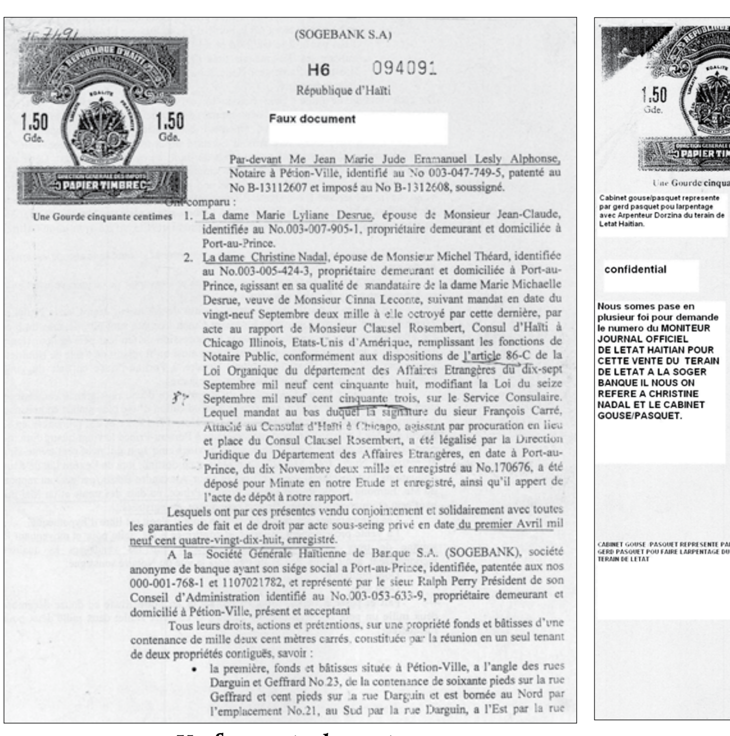
Le contexte politique, la configuration du Parlement, l'absence du parti du chef de l'Etat à l'Assemblée Nationale et surtout la confusion imposée par la Constitution au Président de la République pour nommer son Premier ministre s'il n'a pas sa propre majorité politique, ne facilitent la tâche à aucun des deux pouvoirs. Or, c'est là que le bât blesse. Un parti politique, même détenant un plus grand nombre d'élus à l'Assemblée Nationale, ne peut, même en créant des alliances avec d'autres partis au sein du Parlement, constituer une majorité politique lui permettant de revendiquer le poste de chef de gouvernement en obligeant le chef de l'Etat à une cohabitation politique. C'est totalement absurde, illogique et naturellement source de blocage, de graves crises politiques et institutionnelles entre les pouvoirs exécutif et législatif. C'est ce à quoi le pays est confronté depuis bientôt trois mois. L' « affaire Gousse » c'est la goutte d'eau qui a fait éclater au grand jour ce qu'on peut désormais considérer comme un « blocage constitutionnel » dans la mesure où, dès le départ, tout le pays savait, à commencer par les deux premiers concernés, le Président Joseph Michel Martelly et Me. Bernard Honorat Gousse, que le parti majoritaire au Parlement *Inité* et ses alliés allient faire savoir à la terre entière que M. Gousse serait recalé uniquement pour son positionnement politique dans le passé. C'est une opposition idéologique.

Prenant la population à témoin au nom de la transparence, ces parlementaires oublient même qu'ils sont des élus et à ce titre, disposant un Hémicycle officiel et un cadre constitutionnel où ils pouvaient exprimer leur refus et manifester leur opposition à l'encontre du prétendant. En agitant leur pétition « Non à Bernard Gousse » comme un chiffon rouge tels des Matadors espagnols bravant le danger que représente un Toro dans une corrida, ces élus, sans le savoir, pointent du doigt les failles d'une Charte fondamentale qui, au lieu d'apporter la sérénité et le consensus que requiert l'action de gouverner, engendre davantage de maux susceptibles de conduire le pays non seulement dans l'enlisement mais pire encore, dans la crise.

En fait, la désignation du Me. Bernard Gousse au poste de Premier ministre et tous les débats suscités autour du personnage ne sont pas une mauvaise chose en soi contrairement à ce que certains pourraient penser. Cette situation devrait permettrait, en tout cas nous l'espérons, aux dirigeants de ce pays de penser sérieusement à professionnaliser le fonctionnement des institutions en faisant appel à des citoyens dont les motivations premières ne sont ni de prendre revanche sur d'autres ni de gagner à tout prix de l'argent, mais de faire preuve de foi dans l'avenir du pays et d'être

Suite à la page (16)

Gousse a-t-il trempé dans une transaction louche ?



(SOGEBANK S.A)

H6 094091

République d'Haïti

Faux document

1.50 Gde. 1.50 Gde. PAPIER TIMBRE Une Gourde cinquante centimes

Par-devant Me Jean Marie Jude Emmanuel Lesly Alphonse, Notaire à Pétion-Ville, identifié au No 003-047-749-5, patenté au No B-13112607 et imposé au No B-1312608, soussigné.

Ont comparu :

1. La dame Marie Lyliane Desrue, épouse de Monsieur Jean-Claude, identifiée au No.003-007-905-1, propriétaire demeurant et domiciliée à Port-au-Prince.
2. La dame Christine Nadal, épouse de Monsieur Michel Théard, identifiée au No.003-005-424-3, propriétaire demeurant et domiciliée à Port-au-Prince, agissant en sa qualité de mandataire de la dame Marie Michaelle Desrue, veuve de Monsieur Cinna Leconte, suivant mandat en date du vingt-neuf Septembre deux mille à elle octroyé par cette dernière, par acte au rapport de Monsieur Clausel Rosembert, Consul d'Haïti à Chicago Illinois, Etats-Unis d'Amérique, remplissant les fonctions de Notaire Public, conformément aux dispositions de l'article 86-C de la Loi Organique du département des Affaires Etrangères du dix-sept Septembre mil neuf cent cinquante huit, modifiant la Loi du seize Septembre mil neuf cent cinquante trois, sur le Service Consulaire. Lequel mandat au bas duquel la signature du sieur François Carré, Attaché au Consulat d'Haïti à Chicago, agissant par procuration en lieu et place du Consul Clausel Rosembert, a été légalisé par la Direction Juridique du Département des Affaires Etrangères, en date à Port-au-Prince, du dix Novembre deux mille et enregistré au No.170676, a été déposé pour Minute en notre Etude et enregistré, ainsi qu'il appert de l'acte de dépôt à notre rapport.

Lesquels ont par ces présentes vendu conjointement et solidairement avec toutes les garanties de fait et de droit par acte sous-seing privé en date du premier Avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré.

A la Société Générale Haïtienne de Banque S.A. (SOGEBANK), société anonyme de banque ayant son siége social a Port-au-Prince, identifiée, patentée aux nos 000-001-768-1 et 1107021782, et représenté par le sieur Ralph Perry Président de son Conseil d'Administration identifié au No.003-053-633-9, propriétaire demeurant et domicilié à Pétion-Ville, présent et acceptant

Tous leurs droits, actions et prétentions, sur une propriété fonds et bâtisses d'une contenance de mille deux cent mètres carrés, constituée par la réunion en un seul tenant de deux propriétés contiguës, savoir :

- la première, fonds et bâtisses située à Pétion-Ville, a l'angle des rues Darguin et Geffrard No.23, de la contenance de soixante pieds sur la rue Geffrard et cent pieds sur la rue Darguin et est bornée au Nord par l'emplacement No.21, au Sud par la rue Darguin, a l'Est par la rue

Un faux acte de vente

FAUX DOCUMENT
confidential
Service du cadasce de la Republique DHAITI

E - 5 82280

1.50 Gde. 1.50 Gde. PAPIER TIMBRE Une Gourde cinquante centimes

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX-HUIT,AN CENT QUATRE VINGT QUINZIEME DE L'INDEPENDANCE ET LE ONZE DECEMBRE.-

Nous,soussigné,Benjamin D.DORZINA,Ingénieur Civil,Topographe,[illegible] penteur Public commissionné pour la Commune de Delmas,propriétaire y demeurant et domicilié,identifié,patenté et imposé res[illegible] pectivement aux Nos:003-126-447-8,[illegible]-N et B-65635 assisté de notre confrère Arnold LEONARD de la Commune de Pétion-Ville;-[illegible] priétaire,demeurant et domicilié en cette Commune;-

Certifions qu'à la réquisition des héritiers Henri Desrue fils,[illegible] voir Madame Christine N.Théard et Lilianne Desrue représentées par leur [illegible] seil Me Gerd PASQUET,propriétaire,demeurant et domicilié à Port-au-Prince identifié au No:

Nous sommes expressément transportés sur une propriété,fonds et bâtisses,sise à Pétion_Ville,à l'angle Nord-Ouest des Rue Geffrard et Da[illegible] ce,aux fins d'en distraire une portion en faveur de la SOCIETE GENERALE [illegible] BANQUE S.A.(SOGEBANK).

Appartient aux requérantes l'immeuble faisant l'objet des prése[illegible] tes,pour l'avoir fait distraire d'une plus grande contenance formée de qu[illegible] tre portions de terre contigues désignées respectivement aux Nos 17,19,2[illegible] et 23 qu'elles ont conjointement recueillie de la succession de feu Henri Desrue,leur père décédé.

Feu Henri Desrue en fut propriétaire pour avoir fait ériger les constructions de ses propres deniers sur la dite plus grande contenance adjugée en sa faveur lors de la vente aux enchères publiques des dites po[illegible] tions de terre dépendant de lasuccession du sieur Aristide Bouzy représe[illegible] par les ieurs et dames:Maria Gardère,Emma Gardère,Amala Gardère,Eugène G[illegible] dère et Auguste Linstant de Pradine dit Candio et de la dame veuve Emile [illegible] zelais appert acte au rapport de Me Jean Joseph Marie Louis Vilmenay alo[illegible] Notaire à Port-au-Prince,en date du vingt quatre Juin mil neuf cent tren[illegible] cinq,enregistré et transcrit.

Laquelle adjudication a eu lieu en vertu d'un commandement de payer demeuré infructueux relatif aux deux obligations hypothécaires sous[illegible] crites par le dit feu Aristide Bouzy en faveur du dit sieur Henri Desrue respectivement les Trente et un Mars mil neuf cent neuf et vingt sept jan[illegible] vier mil neuf cent douze,enregistré par le ministère de Me Edmond Criol ci-devant Notaire en la résidence de Port-au-Prince.

Pour parvenir au but de notre réquisition;toutes les formalités légales de la nouvelle loi sur la matière ayant été régulièrement rempli[illegible] muni des titres de propriété des requérantes,de l'autorisation du Doyen [illegible] Tribunal Civil de ce Ressort,en date du vingt Six Novembre mil neuf cent quatre vingt dix-huit,accompagné de Me Gerd Pasquet,de notre aide Claude Philogène,aucun voisin n'étant à citer vu que la propriété dont s'agit se trouve à l'intérieur d'une plus grande contenance,nous avons procédé ains[illegible] qu'il suit:

D'une borne désignée sur notre plan par la lettre A,nous avons avec la Rue Geffrard S13o30W=40m80,de B en C avec la Rue Darguin N76o30W=17m50,ABC=90o,de C en D avec le reste N11o30E=40m80,BCD=92o,de D en A av[illegible] toujours reste S77oE=19m50,CDA=88o30 puis DAB=89o30.

De telle sorte que la propriété ainsimesurée et renfermée entre les lettres ABCDA contient:Dix-sept mètres de façade au côté Sud,Dix-neuf

Cabinet gouse/pasquet represente par gerd pasquet pou larpentage avec Arpenteur Dorzina du terain de Letat Haitian.

confidential

Nous somes pase en plusieur foi pour demande le numero du MONITEUR JOURNAL OFFICIEL DE LETAT HAITIAN POUR CETTE VENTE DU TERAIN DE LETAT A LA SOGER BANQUE IL NOUS ON REFERE A CHRISTINE NADAL ET LE CABINET GOUSE/PASQUET.

CABINET GOUSE PASQUET REPRESENTE PAR GERD PASQUET POU FAIRE LARPENTAGE DU TERAIN DE LETAT

Un faux acte de priopriété

Par Mona Peralte

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, nous continuons de nous pencher sur le dossier impliquant le cabinet du Premier ministre désigné Bernard Honorat Gousse et Pasquet dans une transaction louche concernant la vente d'un terrain appartenant à l'Etat Haïtien pour 300.000,00 US, terrain sur lequel existait une maison appartenant aussi à l'Etat haïtien La semaine dernière nous avions sollicité des personnes impliquées de produire le numéro du Moniteur dans lequel a été autorisée la vente de ce terrain. Jusqu'à présent, à ce que nous savons, rien n'a encore été fait.

Pour l'histoire, voici la genèse de l'affaire. Cette maison avait été construite par la Banque Nationale Haïtienne, lors de l'occupation haïtienne par les forces impériales des Etats-Unis d'Amérique. Et un français du nom d'Henri Desrue Fils qui travaillait en Haiti comme traducteur pour les forces d'occupation a été le premier fermier de cette maison et du terrain situés à Pétionville à l'angle de la rue Geffrard et Darguin. Henri est mort sous le règne du président Louis Borno survécu par sa veuve Mme Henri Desrue Fils, née Bella McIntosh. Cette dernière n'ayant pas pu continuer à payer le fermage avait remis les clés du domaine à la Banque Nationale Haïtienne qui, à son tour, avait mis cette maison au service des Contributions et du Trésor public pour sa gestion. C'est cette maison qui a été détruite et où maintenant siège le bâtiment de la Sogebank à Pétionville.

C'est le 26 novembre 1998 que le cabinet Gousse, représenté par Gerd Pasquet avait fait faire l'arpentage de ce domaine de l'Etat haïtien par l'arpenteur Benjamin D. Dorzina immatriculé au no 003-126-447-8 et b 65635. Il y a eu fraude du fait que cet arpentage a été effectué sans un représentant des services de l'Etat, alors que ce terrain est enregistré au cadastre haïtien CAD 24 PAGE 24.

Mais comment la Sogebank a-t-elle pu acquérir ce terrain pour bâtir

Suite à la page (19)

« Le droit au service du peuple »

Lettre ouverte
Aux Honorables Députés et Sénateurs de la République

Le Collectif des Juristes Progressistes Haïtiens (CJPH), devant l'escalade de mensonges dont l'objectif est de distraire la mémoire collective sur le rôle de l'Etat criminel mis en place en Haïti après le coup d'Etat-Kidnapping du 29 Février 2004, se voit obligé d'intervenir incidemment dans le débat ouvert à l'occasion de la désignation par Monsieur Michel Joseph MARTHELLY de Monsieur Bernard Honorat GOUSSE comme Premier Ministre.

Le 29 Février 2004, des malfaiteurs de la France et des Etats-Unis ont kidnappé le Président de la République d'Haïti démocratiquement élu et l'ont déporté en Afrique. Ils ont institué un pouvoir réactionnaire et criminel composé de gens pour lesquels être pauvre est un crime odieux. Du gouvernement des comploteurs imposé, il est établi dans le pays une terreur sans précédent orchestrée par la Police Nationale, désormais sur les pas de l'armée d'Haïti et des forces d'occupation de l'ONU. Assassinats sommaires et arrestations ciblées étaient le lot quotidien des quartiers pauvres, étiquetés alors de zone de non droit pour mieux justifier l'extermination de leurs résidents.

Les technocrates au pouvoir sont allés jusqu'à idéologiser une opération dénommée '' Bagdad" pour légitimer leurs crimes multiples sur les résidents de Cité Soleil, Delmas 2, Bel –Air, Martissant, Grand-Ravine, etc. Les nostalgiques de la violence sans frein régnaient sans partage, on s'est même permis de créer une armée de brigands dénommée ''LAME TI MANCHET", célèbre pour l'assassinat à l'arme blanche de dizaines de personnes sur un terrain de football à Martissant.

Doit-on rappeler à chacun que c'était sous Bernard Gousse comme Ministre de la Justice qu'on a crevé les yeux du militant Georges HONORE à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) ? Et Comme Ministre de la Justice, Monsieur GOUSSE a intimé l'ordre au Doyen du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince d'alors, Me Jean Joseph LEBRUN, de ne pas distribuer aux Magistrats Instructeurs indépendants les dossiers dans lesquels auraient été impliqués les résidents des quartiers pauvres de l'aire métropolitaine, bref les militants Lavalas.

Doit-on rappeler également que la Cour Interaméricaine des Droits Humains CIDH a condamné l'Etat haïtien pour de multiples et graves violations de Droits Humains et le non respect de ses obligations internationales pendant que le Premier Ministre désigné, Monsieur Bernard GOUSSE ou Bernard Honorat GOUSSE, trônait au Ministère de la Justice.

Ces crimes n'ont aucun écho parce qu'ils étaient commis sur des pauvres, partisans du président kidnappé et déporté Jean-Bertrand Aristide. La prostitution de l'histoire continue.

Au temps où le savoir n'est pas confisqué ; où ce ne sont pas les bourreaux et leurs fils qui nous racontent et nous content les faits à leurs convenances, Le CJPH croit qu'il faut un réveil national pour remettre les pendules à l'heure, pour condamner les coups de force contre les institutions républicaines et les coups d'Etat contre les élus du peuple et de la nation.

Le CJPH élabore une pétition et est en train de récolter des signatures pour demander aux Parlementaires, conformément aux articles 29 et 29.1 de la Constitution de 1987 en vigueur, de prendre une résolution pour condamner le Coup d'Etat criminel du 29 Février 2004. Dans ce même ordre d'idées, le CJPH vous demande, honorables Parlementaires, d'enjoindre au Premier Ministre désigné, Monsieur Bernard GOUSSE ou Bernard Honorat GOUSSE de condamner également le coup d'Etat du 29 Février 2004 et de faire amende honorable pour ses implications dans les torts commis au peuple haïtien durant son passage au Ministère de la Justice.

Salutations au nom de la patrie bien-aimée.

Pour le CJPH : Mario JOSEPH, Avocat, Secrétaire general
COLLECTIF DES JURISTES PROGRESSISTES HAITIENS CJPH
(Association adhérente à l'Association Internationale des Juristes Démocrates)
3, 2ème Rue Lavaud
B.P 19048
Port-au-Prince, Haiti
Tels : 509 2244 7987 / 88 / 89
Fax : 509 2244 7986
Email :avokahaiti@aol.com

Haïti : La Presse sous Pression

Par Castro Desroches

« Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde. »

La victoire carnavalesque de Micky Martelly a consacré le retour au pouvoir du néo-duvaliérisme. Un bref coup d'œil sur la camarilla qui encadre le président tèt kale permet aisément de confirmer cette assertion : Bernard Gousse, les Mayard Paul, Jean-Robert Estimé, Gervais Charles, Daniel Supplice. Autant de noms qui résonnent comme des échos lugubres d'un passé que l'on croyait à jamais dépassé. Sous les feux de la rampe et des projecteurs de la Presse, cette nouvelle version du duvaliérisme apparaît encore plus caricaturale. C'est La Farce de Maître Kalòj mettant en vedette Micky Martelly dans le rôle de la Pintade rose. Monologues oiseux de la proie et de l'ombre. Déclamations à l'emporte-pièce. Pièce tragi-comique avec pour toile de fond des haillons roses qui empestent la triste nuit des Tropiques.

Après la saison des inaugurations et des pérégrinations, ce fut la saison des décorations. Prix Micky de la Pudeur et du Prestige national. Prix Martelly de la Décence et du sens de l'Honneur. Croix gammée de l'ordre de Papa Doc. Prix Bernard Gousse du respect des doigts Hu/mains. Décor baroque. Décorations de pacotille dans l'univers poussiéreux et décadent du président tèt kale. Sourire gêné des malheureux récipiendaires. Je reçois cette distinction avec horreur. Vaste éclat de rire sous les lampadaires. L'humour étant l'arme politique la plus patentée, on rit de Micky Martelly, au grand jour ou à la lueur de la baleine, jusqu'à en perdre l'haleine. C'est le règne du grotesque, du clinquant et de l'absurde.

Le « changement » annoncé à grand renfort de publicité se révèle en fait une tentation tenace de restauration du statu quo ante. Nostalgie de l'État sauvage duvaliérien ? Vague de répression au Cap Haïtien. Presse sous pression à Port-au-Prince et à Jacmel. Partout où il passe, Micky Martelly continue à faire mauvaise impression. Au fil des déclarations insensées, la survie du régime anachronique du président tèt kale paraît de plus en plus incertaine. Du côté de la classe politique, on ne sait plus où donner de la tête. Incertitude totale. Faut-il se compromettre et s'avilir avec Micky Martelly (suicide politique) ou commencer à mener campagne ?

« Je suis la Nation Haïtienne. » Echos assourdissants de l'ère de Papa Doc. Dans un nouvel élan de mégalomanie digne des temps immémoriaux, Micky Martelly (personnage fictif échappé d'un film pornographique) se confond avec le pays tout entier. En fait, le Micky réel habite aujourd'hui dans un univers virtuel qui s'appelle YouTube. Il y a belle lurette qu'il a été interné à Internet pour folie furieuse et Syndrome de la Tourette. Troubles neurologiques associés à la « production de mots obscènes » à tout propos et hors de tout propos.

M. Micky assimile les critiques contre son régime de république bananière à une campagne de dénigrement contre Haïti. Comment demander à la Presse de se taire face aux déclarations terre-à-terre et démentiels du chef de l'état déplorable ? Très amer, il di/vague. La marée



Partout où il passe, Micky Martelly continue à faire mauvaise impression. Au fil des déclarations insensées, la survie du régime anachronique du président tèt kale paraît de plus en plus incertaine.

monte. Le bateau du gros bozo prend eau de toutes parts. Oh, oh. Il enlève son maillot (de bain de foule) en public et les spectateurs poussent en chœur des cris d'horreur.

L'homme est un roseau pensant, disait Pascal. Micky est un bozo dépensant, a ajouté un plumitif haïtien dont je tairai le nom. Par paranoïa. Que dis-je ? Micky ne lit pas. Paroles opaques, sibyllines. Hiéroglyphes. Casse-tête chinois pour tèt kale. Même s'il se mettait à lire, il aurait du mal à décrypter ce qui se dit sur lui. Son vocabulaire se limite à un certain nombre de jurons qui ont fait son succès sur la scène obscène. Les spécialistes devraient envisager de toute urgence, une étude en profondeur sur le champ linguistique du chanteur/président. Le Dr Harrison pourrait aussi essayer d'établir les causes pathologiques de cette assourdissante violence ver/bale qui retentit sur YouTube.

Il fut un temps où certains promoteurs étaient obligés d'ajouter une clause spéciale dans les contrats avec Sweet Micky. Il devait s'engager formellement à ne pas proférer des obscénités à certains bals destinés en priorité aux professionnels de la Diaspora. C'était l'unique moyen de s'assurer qu'il n'allait pas se laisser aller aux incessantes tirades scatologiques dont il a seul le secret.

« Ceux qui parlent mal d'Haïti doivent se taire. » Excuse me ? Avec Micky, la langue française prend des tournures étonnantes. Amalgames. Cascade de phrases bizarres, biscornues, où tout est à vendre. Les femmes ? Le soleil « le plus chaud », etc. Impitoyable, la Presse nationale et internationale le cite mots pour maux. Confusion. Indignation. Mystères de la pensée macoutique et phallocratique. Avec Micky, on a affaire à un véritable jargon digne des personnages de Justin Lhérisson : Pitite Caille, Boutenègre et le général Pheuil Lambois. Pour promouvoir instantanément le tourisme en Haïti, on pourrait enfermer Micky dans une cage et l'exposer à la curiosité des amateurs d'exotisme comme l'animal le plus pervers de la Terre.

Près de trois mois après l'investiture, le pays attend encore l'arrivée du nouveau gouverne/ment pour savoir ce que Micky a dans sa macoute. La candidature de Bernard Gousse à la Primature a été interprétée comme une plaisanterie de mauvais goût. Après l'échec de Daniel Rouzier, Micky Martelly a proposé comme Premier ministre un autre « héritier » de l'idéal duvaliérien. Déjà, on cite le nom de Thierry Mayard Paul comme le troisième larron. Jeux hasardeux. Troublantes coïncidences. Après avoir servi comme défenseur de Chamblain (2004) et de Duvalier (2011), le tortionnaire B. Gousse cherche la consécration suprême en récompense de ses crimes. Devenir Premier ministre. Il y a seulement quelques mois, Gousse arguait macoutiquement que la Justice haïtienne ne peut pas poursuivre Baby Doc pour crimes contre l'Humanité. Aujourd'hui, il cherche paradoxalement à se faire passer pour anti-duvaliériste. De sa voix d'outre-tombe, Papa Doc réagit : Tu quoque mi fili ? Toi aussi mon fils ?

« Je serai à l'écoute de tous, je travaillerai avec tous les acteurs et je serai au service de tous. » L'appât du gain porte parfois les politiciens en panne de pouvoir à prendre des postures pathétiques. Tel est le cas aujourd'hui de l'avocat Bernard Gousse. En désespoir de cause, le fieffé réactionnaire fait des professions de foi farfelues. Paroles en pile. Neuvaines. Vaines implorations. Paroles devant/derrière. Paroles/vent. Ribambelle de belles résolutions de tonton macoute fraîchement récupéré de la poubelle de l'Histoire.

Après avoir apporté ses services empressés aux militaires putschistes et étalé toute la mesure de son talent de tortionnaire sous le gouvernement de facto de Latortue, B. Gousse voudrait se faire passer aujourd'hui pour une colombe. Il cherche désespérément le feu vert des parlementaires en vue de devenir Premier ministre. La lévite imbibée de sang, il a reçu un carton rouge avant même de passer les vestiaires. Sauf imprévu, on s'achemine lentement mais sûrement vers un vote de censure.

Au cours de son fulgurant passage au Ministère de la justice (2004-2005) Bernard Honorat Gousse s'était signalé surtout par sa mine patibulaire et son comportement de dur-à-cuire et de duvaliériste de la première heure. Il s'était construit une solide réputation de violateur des Droits humains en transformant le Ministère de la Justice en machine de répression et de règlements de compte politiques. Il se croyait en pays conquis. Pogroms dans les quartiers populaires. Arrestations et détentions arbitraires. Séquestrations sans jugement. Refus d'obtempérer aux injonctions des organisations internationales de défense des Droits humains. Complicité ouverte et promiscuité tendancieuse avec des criminels notoires comme Louis Jodel Chamblain.

Les Sénateurs s'apprêtent donc à prendre cette semaine une décision capitale pour l'avenir immédiat de la Nation haïtienne. Comme dans un film d'Alfred Hitchcock, le suspense a déjà atteint son paroxysme. Alliances. Mésalliances. Désistements de dernière minute ? En Haïti, il faut s'attendre à n'importe quoi. Micky Martelly n'est-il pas devenu « président » ? Ah, ah, ah ! En essayant de fouler aux pieds la liberté de la Presse, le régime anachronique et obscurantiste de Sweet Micky a révélé son talon d'Achille. La Presse n'est pas responsable de l'état lamentable dans lequel se trouve aujourd'hui le président tèt kale. Il est son « propre persécuteur. » A chaque fois qu'il ouvre la bouche, il se crée de nouveaux opposants. A ce rythme, la plaisanterie ne devrait pas durer trop longtemps.

Martelly attaque la liberté de la presse en Haïti

Par Yves Pierre-Louis

Depuis son accession à la magistrature suprême de l'Etat, le 14 Mai 2011, Michel Joseph Martelly, Sweet Micky ne commet que des actes illégaux et des bourdes. Maintenant, empêtré dans le processus boiteux de la ratification d'un Premier ministre, le président Martelly attaque les médias d'Haïti qu'il dit projeter une image négative du [pays] à l'extérieur. « *Je reste positif, je crois qu'on a une opportunité, et ceux-là qui sont mécontents, au moins taisez-vous, au moins taisez-vous. Laissez la chance aux jeunes diplômés revenus de l'étranger ou à ceux qui sont dans la rue en quête d'opportunités, vous qui avez déjà échoué, qui exploitez la misère, les faiblesses d'Haïti, taisez-vous.* » Michel Martelly a fait ses déclarations dans les locaux du Journal Le Nouvelliste, à Pétion-Ville, le mercredi 27 Juillet 2011, lors du lancement d'une revue touristique, Magic Haïti, éditée par l'Association Touristique d'Haïti (ATH).



Le Journaliste Hérold Jean François, de l'Association (patronale) Nationale des Médias Haïtiens (ANMH) et PDG de Radio Ibo



President Michel Martelly, Stephanie Balmir Villedrouin de l'ATH, et le directeur du Nouvelliste Max Chauvet, lors du lancement de la revue touristique, Magic Haïti, éditée par l'Association Touristique d'Haïti (ATH).

Le lendemain jeudi 28 juillet, des gardes de corps de Martelly, ont violemment bousculé des journalistes qui essayaient de couvrir la visite du président à Jacmel, Sud'Est d'Haïti. Des journalistes attendaient le chef de l'Etat dans une salle à l'hôtel, la Jacmélienne pour un point de presse, des agents de sécurité de Martelly leur ont demandé de vider les lieux sans aucune autre explication. Le comportement agressif des agents de sécurité de Martelly a soulevé la colère des journalistes regroupés au sein de l'Association des journalistes du Sud'Est qui, de leur côté, ont demandé aux médias haïtiens de bouder la visite du président pour protester contre le comportement de ses agents de sécurité. Selon certains journalistes, ces mêmes scènes de bousculades de journalistes s'étaient produites au Cap-Haitien, aux Gonaïves et maintenant à Jacmel.

Après les mauvais agissements des agents de sécurité de Martelly et la tentative de réduire les médias haïtiens au silence, des réactions au niveau des Associations des patrons de médias d'Haïti, de l'association des journalistes et d'autres commentaires ont critiqué les propos désobligeants et d'incivilité du président à l'égard de la presse haïtienne. Sur des sites internet des médias, on peut lire : « des confrères s'insurgent contre une tentative de bâillonnement de la presse. Martelly instaure ses propres règles en matière de liberté de la presse et de démocratie. » Le secrétaire général de l'Association des Journalistes Haïtiens (AJH),

Suite à la page (16)

Senate Rejects Gousse as Prime Minister



Bernard Gousse became President Martelly's second Prime Minister nominee to go down in flames. Sixteen Senators voted against him, none for him

By Kim Ives

At 10 p.m. on Tuesday night, the Haitian Senate voted not to ratify former *de facto* Justice Minister Bernard Honorat Gousse to be President Michel Martelly's Prime Minister.

The vote came after hours of rancorous, sometime chaotic, debate, and two brief closed sessions requested by Senators Youri Latortue and André Riché, both Gousse/Martelly supporters.

In June, Haitian deputies rejected Martelly's first nominee, businessman Daniel-Gérard Rouzier, making this the new president's second political defeat since he came to office on May 14.

This evening's debate reached a stalemate around the "*technical*" stage of the Prime Minister's review. A nine-member Senate commission submitted a report on whether Gousse was qualified to fill the post, according to six criteria from the Constitution's Article 157. The commission reviewed whether Gousse was: Haitian-born, never having renounced his nationality; 30 years old or more; unconvicted of any crimes; an owner of property in Haiti and practicing a profession there; a resident of Haiti for the last five consecutive years; and "*relieved of his responsibilities if he has been handling public funds,*" as the Constitution stipulates.

The commission determined that there was "*controversy*" around the final criteria. They found that it was not the Parliament but Prime Minister Gérard Latortue's *de facto* government (installed after the 2004 coup against former President Jean-Bertrand Aristide) which "*discharged*" Gousse from his Justice Ministry in 2005, that is, which certified that he did not engage in corruption or other illegal activities. But as Senator Jean Baptiste Bien-Aimé, a commission member, argued in the session, "*the executive branch cannot discharge someone from the executive branch.*"

For that reason, the commission effectively kicked the final determination on Gousse's eligibility back to the full 30-seat Senate for a general vote.

Senators allied to Martelly and Gousse insisted that the commission had to give a yes-or-no verdict on Gousse's qualifications. Sen. Latortue, who was Gousse's most vocal partisan during the debate, asked the report to be sent back to the commission.

Pro-Gousse senators also argued that former Prime Minister Jacques Edouard Alexis was ratified on the basis of an "*executive discharge*" in June 2006 under President René Préval. Some anti-Gousse senators said that ratification was unjustified; others argued that Alexis' circumstances were different.

An absolute majority of 16 senators from Préval's Unity party had formed a block vowing to vote down Gousse's nomination. As Unity's leader, former Senate president Joseph Lambert said, "*the vote on Mr. Gousse must be and should be political.*" He compared Gousse's nomination to the hypothetical nomination of Roger Lafontant, a former Tonton Macoute chief and leader of a failed January 1991 coup. "*A majority of senators would vote against that too, for political reasons,*" he said.

Latortue and Riché were joined by Senators Anick Joseph, Steven Benoit, and Mélius Hyppolite, among others, in condemning the commission and the Group of 16 for introducing political considerations into the "*technical*" stage of the ratification process.

But Sen. Moise Jean-Charles took the podium to say that the hours of debate were nothing but "*theater*" because Gousse's defeat was already guaranteed. Jean-Charles also asserted that Gousse had at one point even withdrawn his candidacy, knowing it was doomed. The charge prompted Latortue to call for the second closed-door session.

If Gousse had been cleared through the technical stage, he would have then had an opportunity to present to the Parliament and the nation his "*general policy*" declaration. That would have been followed by a debate and a vote, in which he would have also been rejected.

But the whole struggle this Tuesday was between those who wanted Gousse to have his moment in the spotlight and those who did not. The Group of 16 had written an open letter to President Martelly asking for him to withdraw the nomination, saying that Gousse was unacceptable for the "*repression, arbitrary arrests and killings in the neighborhoods of Port-au-Prince*" that were carried out under his auspices in 2004 and 2005. Some 4,000 people died from putsch-related violence during the 2004-2006 coup d'état, according to a study in the British medical journal *The Lancet*.

On the day of the debate, lawyer Mario Joseph of the Collective of Progressive Haitian Jurists (CJPH) wrote to the senators asking them "*to reject Mr. Bernard Gousse as the Prime Minister-designate, to condemn the coup of Feb. 29, 2004, and to make him make amends for his involvement in the wrongs committed against the Haitian people during his time heading the Justice Ministry.*"

The pro-Gousse senators accused the Group of 16 of intransigence, illegal procedures, and holding Haiti hostage to their political agenda. Lambert responded that it was Martelly who was being intransigent and illegal, because the Haitian Constitution instructs the President to select a Prime Minister nominee "*in consultation*" with the Presidents of both parliamentary houses. Martelly has unilaterally nominated both Rouzier and Gousse.

Rouzier was also rejected in the "*technical*" stage. The principal reason was because his Haitian passport had no U.S. visa markings in it, despite the fact that he owns a home in Florida, where his wife mostly lives, and frequently travels there. This led the deputies to suspect that he, as was rumored, may have obtained U.S. citizenship, thereby disqualifying him for the post.

The pro-Gousse/Martelly senators attempted to hobble the vote, neither voting for Gousse nor abstaining.

Toward the end, Sen. Hyppolite bitterly accused the Group of 16 of rushing to a vote before Gousse could present his general policy declaration, because "*they don't have the courage to defend their position before us, their fellow senators, or before the population.*"

But Sen. Evalière Beauplan made several passionate interventions saying that the pro-Gousse faction was dragging the Senate through an unnecessary debate although it knew that he and his colleagues were "*unshakable*" in their resolve to vote Gousse down.

"*I would vote against Gousse even if all the 29 other Senators voted for him,*" Beauplan said, "*because in 2004, he made me have to flee into exile.*"

WikiLeaked Cables Show Why UN Military Occupation of Haiti Must End

By Mark Weisbrot



U.S. diplomatic cables released by Wikileaks make it clear that the UN troops occupying Haiti are simply a U.S. occupation, as much as in Iraq or Afghanistan

U.S. diplomatic cables now released from Wikileaks make it clearer than ever before that foreign troops occupying Haiti for more than seven years have no legitimate reason to be there; that this a U.S. occupation, as much as in Iraq or Afghanistan; that it is part of a decades-long U.S. strategy to deny Haitians the right to democracy and self-determination; and that the Latin American governments supplying troops – including Brazil – are getting tired of participating.

One leaked U.S. document shows how the United States tried to force Haiti to reject $100 million in aid per year – the equivalent of 50 billion reals in Brazil's economy – because it came from Venezuela. Because Haiti's president, Préval, understandably refused to do this, the U.S. government turned against him.

As a result, Washington reversed the results of Haiti's first round presidential election in November 2010, to eliminate Préval's favored candidate from the second round. This was done through manipulation of the Organization of American States (OAS), and through open threats to cut off post-earthquake aid to the desperately poor country if they did not accept the change of results. All of this is well-documented.

The UN troops were brought to Haiti to occupy the country after the United States organized the overthrow of Haiti's democratically elected president, Jean-Bertrand Aristide, for the second time, in 2004. Some 4,000 Haitians were targeted and killed in the aftermath of the coup, and officials of the constitutional government jailed while the UN troops "kept order." Many more would perish after the earthquake because Haiti's public infrastructure was crippled during the four-year international aid cutoff that Washington organized to topple the elected government.

Another leaked document shows how Edmund Mulet, then head of the UN Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH), worried that Aristide might regain his influence, and recommended that criminal charges be filed against him. Mulet has been openly partisan in interfering in Haiti's politics, and dismissed Haitians who protested the UN mission as "*enemies.*"

Mulet had an incredibly arrogant posture considering that Haitians were angry about the mission's bringing cholera to Haiti, which has now infected 380,000 Haitians and killed 5,800. If MINUSTAH were a private entity, it would be facing multi-billion dollar lawsuits and possibly criminal prosecution for its horrific negligence in polluting Haiti's water supply with this deadly bacteria. Ironically, the $850 million dollar annual cost of MINUSTAH is more than nine times what the UN has raised to fight the cholera epidemic.

Brazil is not an empire like the United States and has no reason to be a junior partner to one, especially in such an ugly and brutal venture. It goes against everything that Lula, Dilma, and the Workers' Party stand for.

It eviscerates Brazil's potential for moral leadership in the world – which Brazil has shown in many areas, since the historic changes initiated under Lula's administration. It is long past time for Brazil to get its troops out of Haiti.

Originally published in Folha de Sao Paulo (Brazil), July 21, 2011. Mark Weisbrot is co-director of the Center for Economic and Policy Research, in Washington, D.C. He is also president of Just Foreign Policy.

Forced Evictions Continue under President Martelly

By the Center for Economic and Policy Research



Residents of the Django tent camp protest their eviction in the streets of Port-au-Prince on Aug. 1

On July 21, President Martelly declared "*my government is against forced evictions,*" but as of yet has done little to stop this systematic violation of rights. The UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) reports that over 125,000 people face the imminent threat of eviction every day.

On Aug. 1, the residents of Camp Django in Delmas protested for their right to adequate shelter and for Martelly to live up to his promises after having faced the constant threat of eviction for months. In June, Bill Quigley and Jocelyn Brooks of the Center for Constitutional Rights, reported:

"*Last Saturday, a group of five men, some armed with guns, stormed into the camp and threatened the residents. Four of the men were wearing green t-shirts that read "Mairie de Delmas" (The Office of the Mayor of Delmas).*

"The Mayor's men told the people that they would soon destroy their tents. They bragged they would mistreat people in a manner worse than "what happened at Carrefour Aero port," referring to the violent unlawful eviction of a displacement camp at that location by the same mayor and police less than a month ago.

"The Mayor's men pushed their way through the camp, collecting the names and identification numbers of heads of household and marking tents with red spray painted numbers.

"When the men pounded on the wooden door of the tarp covered shelter where 25-year-old pregnant Marie lived with her husband, she tried to stop them from entering. Marie tried to explain that her husband was not home. But the leader of the group, JL, violently slammed open the wooden door of her tent into her stomach, causing her to fall hard against the floor on her back.

continued on p(16)

Par Alexander Cockburn

LA DÉBÂCLE DE

Après trois mois et demi de bombardements et d'approvisionnement en armes de différents groupes rebelles, l'échec des efforts de l'OTAN pour appuyer un « changement de régime » en Libye est maintenant éclatant.

Les commandants de l'OTAN à l'évidence continuent d'espérer qu'une bombe tue au hasard Kadhafi mais à ce jour le pouvoir en place est celui du dirigeant libyen alors même que les puissances au sein de l'OTAN se déchirent.

Ce qui est rapporté des délibérations du Groupe de Contact de l'OTAN a un caractère irréel alors même que la secrétaire d'état Clinton et le ministre des affaires étrangères britannique Hague mettent de nouveau l'accent avec gravité sur leur engagement pour un changement de régime et le renforcement des liens avec le Conseil de Transition de Benghazi, alors que l'humiliation de toute l'expédition de l'OTAN va entrer dans les livres d'histoire comme un avertissement des dangers d'une politique fantaisiste au service de « l'interventionnisme humanitaire », d'un travail de renseignement catastrophique, d'illusions sur les bombardements et le pouvoir aérien, et de l'une des pires couvertures médiatiques de mémoire actuelle.


De gauche à droite, le président Russe Dmitri Medvedev, Barack Obama et Nicolas Sarkozy


L'humiliation de toute l'expédition de l'OTAN va entrer dans les livres d'histoire comme un avertissement des dangers d'une politique fantaisiste au service de « l'interventionnisme humanitaire »



L'échec des efforts de l'OTAN pour appuyer un « changement de régime » en Liby dans la ville en jeep décapotable


La fumée s'élève dans le ciel après une frappe aérienne d

Prenez par exemple le premier ministre britannique David Cameron. Il peut remercier Rupert Murdoch et même le minable Andy Coulson pour une bénédiction ironique. Son manque de jugement effarant et son obstination à engager l'ancien éditeur de News of The World Coulson font que c'est ce qui a dominé la une des médias ces derniers jours et a éclipsé ce même manque de jugement stupéfiant sur la scène internationale lui permettant d'échapper au ridicule et aux reproches bien mérités.

Quand Cameron a rivalisé début Mars avec le président français Sarkozy en dirigeant la charge contre Kadhafi aucun [conseil] de prudence n'a semblé perturber l'atmosphère de joyeuse confiance à Downing Street. C'était comme si les gaffes et mauvais calculs de Blair en Irak exhumés sans fin ces dernières années n'avaient jamais été commis.

Cameron comme Sarkozy, Clinton et Obama avaient eu on suppose des estimations faites par les services secrets sur la situation en Libye. L'un d'entre eux n'a-t-il pas dit que Kadhafi pourrait être une noix (jeu de mots anglais sur *nut* à la fois noix et fou [ndlt]) plus dure à casser que le président de Tunisie ou d'Egypte et pourrait même bénéficier d'un certain soutien populaire à Tripoli et dans l'Ouest de la Libye historiquement hostiles à Benghazi et la région Est ? Si oui en ont-ils tenu compte ?

La presse occidentale de même qu'Al Jazeera n'a pas aidé. Les accusations faites au début contre Kadhafi d'avoir commis un «génocide» contre son propre peuple ou d'avoir donné l'ordre de viols de masse étaient basées sur des rumeurs non vérifiées ou des bulletins de propagande de Benghazi et ont maintenant été discréditées de manière décisive par des organisations réputées telles HRW et Amnesty International. Toute prétention de la Cour Pénale Internationale à l'impartialité juridique a été sapée par le rôle joué par la CPI comme créature de l'OTAN s'empressant de décider d'inculper Kadhafi et ses plus proches associés selon les exigences du calendrier de propagande de l'OTAN.

Les journalistes à Benghazi sont devenus des supporters de ce qui dès le départ était une populace désorganisée de factions disparates. Les journalistes à Tripoli se sont montrés peu empressés à écrire des articles sur un Kadhafi qui auraient pu être jugés par leurs éditeurs comme «doux», une personnalité diabolique en Occident durant presque 4 décennies de pouvoir. Les progressistes américains ont exulté car enfin ils avaient entre leurs mains une « guerre juste » et pouvaient acclamer les bombardements de l'OTAN la conscience tranquille et répandre leurs fantasmes sur la pureté révolutionnaire des rebelles.

L'histoire montre que le largage de milliers de bombes et de missiles quelque soit les supposées normes de «haute précision» ne soulève jamais l'enthousiasme des civils qui les reçoivent même si [chaque] projectile est frappé d'un tampon aide humanitaire et intention charitable. Des manifestations pro gouvernementales récentes dans Tripoli ont été immenses. La Libye a une population d'environ 6 millions d'habitants dont 4 millions vivent à Tripoli. Kadhafi parade dans la ville en jeep décapotable. De grandes quantités de fusils AK-47s, ont été distribuées aux comités de défense civils. Tous ont-ils été forcés de manifester par les pro Kadhafi ? Cela semble peu probable.

Cette dernière semaine la presse occidentale a relayé excitée les informations comme quoi une poignée de prisonniers dénonçaient Kadhafi. Bon si vous étiez prisonnier avec un fusil rebelle pointé sur la tête proclameriez-vous votre fidélité à la principale cible de leur furie ou murmureriez-vous que vous avez été entraîné de force à servir ? N'est ce pas un sujet de Journalisme 101 ? Est-ce que ce sont des « mercenaires noirs » ou bien des Libyens du Sud qui sont noirs et membres des milices de Kadhafi ?

Autre élément montrant les mauvaises évaluations de l'OTAN : les grossières réfutations d'accusations faites par des dirigeants africains et russes et même des pays appartenant à l'OTAN tels l'Allemagne que le mandat des deux résolutions du CSONU votées en Février et puis le 17 Mars - protection des populations civiles - a été à l'évidence détourné favorisant les efforts pour tuer Kadhafi et installer le branlant « gouvernement provisoire » de Benghazi - dès le début une poignée d'individus louches.

Début Mars, Sarkozy à la traîne dans les sondages a cru le conseil du « nouveau philosophe » Bernard Henri Levy après que ce dernier eut été à Benghazi le 6 Mars comme quoi il pouvait s'emparer du pétrole libyen. Le 11 Mars Sarkozy s'est précipité pour recon-



Manifestation aux Etats-Unis, devant la Maison Blanche pour dénonc

L'OTAN EN LIBYE

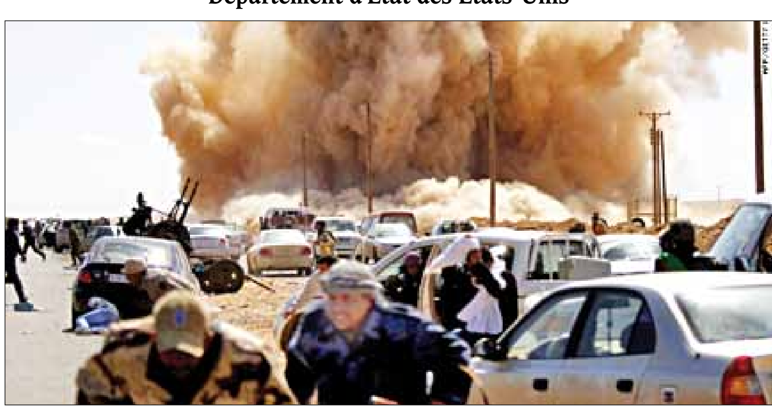

e est maintenant éclatant...Kadhafi parade


le l'OTAN à Tripoli



er le bombardement de la Libye


La Secrétaire d'Etat Hillary Clinton (à droite) et son homologue britannique, William Hague, lors d'une conférence de presse au Département d'Etat des Etats-Unis


L'histoire montre que le largage de milliers de bombes et de missiles quelque soit les supposées normes de «haute précision» ne soulève jamais l'enthousiasme des civils qui les reçoivent


Les camionnettes sont identiques à celles utilisées par les rebelles

naître le gang de Benghazi comme gouvernement légitime de Libye et a attendu l'effondrement de Kadhafi le cœur confiant.

Dans un compte rendu intérieur très drôle de la débâcle de l'OTAN, Vincent Jauvert du Nouvel Observateur a récemment révélé que les services de renseignements français avaient rassuré Sarkozy et le ministre des affaires étrangères Alain Juppé. Dès la première frappe aérienne des milliers de soldats devaient déserter de l'armée de Kadhafi. Ils ont également prédit que les rebelles allaient rapidement conquérir Sirte la ville natale de Kadhafi et l'obliger à fuir le pays. Les puissances de l'OTAN ont claironné cela triomphalement. Tout était faux [et ils] allaient même jusqu'à proclamer qu'il s'était enfui au Venezuela. Ils ont opté par tous les moyens pour le Grand Mensonge comme stratégie propagandiste mais cela a été inévitablement démenti 24h après.« Nous avons sous estimé al-Kadhafi» a dit un officier français à Jaubert. «Il s'est préparé depuis 41 ans à une invasion. Nous ne nous sommes pas imaginé qu'il s'adapterait si rapidement. Par exemple personne ne s'attendait à ce que pour transporter ses troupes et batteries de missiles Kadhafi irait à l'extérieur et achèterait des centaines de pick up Toyota au Niger et au Mali. C'est un coup de génie : les camionnettes sont identiques à celles utilisées par les rebelles. L'OTAN est paralysée. Elle retarde les frappes. Avant de bombarder les véhicules les pilotes doivent savoir qui sont les forces de Kadhafi. Nous avons demandé aux rebelles d'adopter un signe particulier sur le toit de leurs véhicules, a dit un soldat, mais nous ne sommes jamais sûrs. Ils sont si mal organisés… »

Quand l'effondrement ne s'est pas produit comme souhaité le gouvernement français a vite confirmé qu'il livrait par bateau et larguait des armes aux groupes libyens rebelles. On peut affirmer avec certitude que la Grande Bretagne a ses propres opérations clandestines en cours bien que la capture d'une unité d'agents du SAS/M16 par des fermiers libyens n'était pas un bon signe.

La coalition de l'OTAN est en train actuellement de se désintégrer bien que la presse US n'ait rien dit là-dessus. Le ministre français de la défense Gérard Longuet a donné une interview à la fin de la semaine dernière à une chaîne TV française, disant que l'action militaire contre la Libye avait échoué et que le moment de la diplomatie était venu : «*nous devons maintenant nous asseoir autour d'une table. Nous arrêterons les bombardements dès que les Libyens commenceront à se parler et que les militaires des deux côtés rentrent dans leurs bases* ». Longuet a suggéré que Kadhafi pourrait rester en Libye « dans une autre pièce du palais » avec un « autre titre ».

Si les remarques stupéfiantes faites par Longuet étaient pour la consommation intérieure à la veille du vote de l'Assemblée cela a été vraiment un choc pour Cameron et la secrétaire d'état Clinton. Pour accroître l'impression de guerre civile en Libye Cameron et Clinton se sont précipités pour déclarer avec certitude que le but actuel c'était le changement de régime et que le départ de Kadhafi était une condition sine qua non comme demandée par le gang de Benghazi.

Mais Berlusconi dont le pays est la destination de dizaines de milliers de réfugiés fuyant les combats et l'effondrement économique de la Libye dit maintenant qu'il était contre toute l'aventure de l'OTAN depuis le début. Il pourrait refuser de renouveler cet automne les accords actuels d'utilisation de bases en Italie par les forces d'intervention de l'OTAN. L'Allemagne a toujours été peu enthousiaste. Initialement la France et la Grande Bretagne espéraient avoir une liaison militaire rapprochée mais elle s'est vite effondrée pour les raisons habituelles – inertie, méfiance et simple incompétence.

Les soupçons de Sarkozy vis-à-vis de l'Allemagne et de la Turquie étaient tellement forts selon le Nouvel Observateur, qu'il a demandé que les officiers turcs et allemands soient tenus à l'écart de la structure de commandement de l'OTAN du fait qu'ils pourraient saper la guerre étant donné que Berlin et Ankara n'appréciaient pas cet exercice. Les règles normales veulent que lorsqu'un commandant suprême de l'OTAN un général américain et son N° 2 un britannique sont absents le N° 3 est un Allemand. Sarkozy s'y est opposé.

Obama a joué un double jeu tenant compte des pressions domestiques et des priorités politiques. Au début, la précipitation au recours du CSONU a surtout été à l'initiative de la secrétaire d'état Clinton. Début et mi Février la stature politique d'Obama était au point le plus bas. On parlait de plus en plus d'un unique mandat présidentiel. Clinton s'est précipité dans ce qui lui est apparu comme un vide politique peut être même espérant accélérer la chute d'Obama et se plaçant comme candidate potentielle pour 2012. Obama continuant à lutter contre l'étiquette de «poule mouillée» a rapidement soutenu la mission de l'OTAN et a défié son aspect constitutionnel. Clinton peu après a annoncé qu'elle n'était pas particulièrement intéressée pour rester en politique après 2012.

En matière d'équipements les US ont été indispensables. Selon un général français cité par le Nouvel Observateur « 33 des 41 avions ravitailleurs utilisés pour l'opération sont américains de même que la plupart des AWACS les drones de même que 100% des missiles anti radars et kits de guidage laser pour les bombes. Et ce n'est pas tout. Les principaux moyens de commande et contrôle de l'OTAN telle la bande passante pour transmettre toutes les données sont américaines. « Le directeur des renseignements militaires le général Didier Bolelli a révélé que 80% des cibles affectées aux pilotes français en Libye étaient choisies par les US ! « Ils nous accordent juste de quoi faire bonne figure » dit un diplomate.

Ceux dont la mémoire se souvient de la débâcle de Suez en 1956 pourraient rappeler qu'Eisenhower avait donné l'ordre à l'époque aux forces britanniques, françaises, et israéliennes d'abandonner les efforts pour renverser Nasser. On pourrait bien voir une version plus discrète de cette domination US post Seconde Guerre Mondiale l'administration Obama faisant remarquer que tout effort pour assurer la domination européenne dans la région méditerranéenne est voué à l'échec.

Avant sa retraite le ministre de la défense Robert Gates a saisi l'opportunité de remuer le couteau dans la plaie lors d'un discours à Bruxelles : « la plus puissante alliance militaire dans l'histoire est… impliquée dans une opération contre un régime faiblement armé dans un pays peu peuplé - et pourtant beaucoup d'alliés commencent à être à cours de munitions demandant aux US encore une fois de fournir ce qui manque » a-t-il dit inquiet. « Les futurs dirigeants politiques des US… pourraient ne pas considérer le retour sur investissement dans l'OTAN comme en valant le coût. »

Même si Obama est complètement pour un changement de régime en Libye la température politique ici ne favorise pas cette sorte d'escalade - énormément coûteuse et contre laquelle est largement l'opinion publique - nécessaire compte tenu de l'échec de la campagne de bombardements.

Il n'y a pas de preuve que le dirigeant des Travaillistes, Ed Miliband, réagissant comme un lion pour se saisir des reines du mouvement anti Murdoch ait l'agilité politique nécessaire pour se confronter à Cameron sur la farce libyenne. Il est plus enclin aux « interventions humanitaires » que Cameron et ne peut que lui reprocher de ne pas s'être suffisamment engagé.

En résumé, nous à gauche devrions nous réjouir qu'une simple opération coloniale pour détruire et s'emparer des ressources se soit transformée en vraie pagaille avec des conséquences sérieuses à long terme pour la crédibilité de l'OTAN et ses prétentions à respecter le droit international. Le simulacre de Tribunal connu sous le nom de Cour Pénale Internationale a été encore plus discrédité, autre raison de se réjouir.

Et après ? L'air est lourd de spéculations sur un accord en passe d'être conclu, saupoudré d'idioties des Américains et des Britanniques sur le tout prochain effondrement de Kadhafi, sa pénurie de fuel, que les rebelles s'approchent de Tripoli, que les Russes tentent de sauver la face. Mais il vaut mieux parier qu'après 4 mois l'OTAN et les interventionnistes sont humiliés. Rajouter à cela l'humiliation de Ruper Murdoch et nous pouvons légitimement lever nos verres de champagne encore plus haut.

Counterpunch 15-17 Juillet 2011

Commémoration du 26 juillet 1953 : Discours de José Ramon Machado Ventura

Discours prononcé par le Deuxième secrétaire du Comité central du Parti et Premier vice-président du conseil d'État et du Conseil des ministres, José Ramon Machado Ventura, effectué à Ciego de Avila, à l'occasion du 58e anniversaire de l'attaque des casernes Moncada, à Santiago de Cuba, et Carlos Manuel de Céspedes, à Bayamo.

CAMARADE Raul;
Combattants du 26 Juillet ;
Compatriotes de Ciego de Avila et de tout Cuba :

Cinquante ans après les actions héroïques du 26 Juillet 1953, je tiens en premier lieu à honorer le souvenir de ceux qui, en ce jour glorieux de 1953, sacrifièrent leurs vies, beaucoup d'entre eux dans les heures qui suivirent ces événements, victimes de la brutale et lâche répression déclenchée par la tyrannie de Batista.

Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui ont participé à cette geste, et à notre peuple combattant, dont la volonté de lutte demeure aujourd'hui la principale garantie de la liberté et du droit à rester maîtres de leur destin, conquis le 1er janvier 1959.

Nous célébrons pour la troisième fois la cérémonie de la Journée de la Rébellion nationale dans cette province de Ciego de Avila. La première eut lieu en 1980, peu après la division politique et administrative qui lui donna sa physionomie actuelle. La deuxième s'est déroulée plus de vingt ans plus tard, en 2002. Et maintenant, comme une juste reconnaissance des progrès réalisés dans de multiples sphères, les habitants de Ciego de Avila ont l'honneur d'accueillir cette fête nationale.

Cette terre est une terre de mambises, de combattants pour l'indépendance, comme Gomez Cardoso et le colonel Simon Reyes, de dirigeants ouvriers incorruptibles comme Tomas Grant et Enrique Varona, de jeunes révolutionnaires comme Raul Cervantes, Ricardo Pérez Aleman, Pedro Martinez Brito et Roberto Rodriguez, le « Vaquerito », tous de dignes et glorieux représentants de cette province, et une source d'inspiration pour les nouvelles générations.

Il existe aussi à Ciego de Avila de nombreux exemples sur la manière de travailler pour relever les défis qui se posent aujourd'hui au pays, notamment au plan économique, au milieu d'une conjoncture internationale adverse. Les résultats obtenus ces dernières années, en particulier dans l'agriculture – sans omettre les progrès réalisés dans d'autres secteurs – ont eu un poids décisif dans la décision du Bureau politique de lui octroyer le siège de la cérémonie nationale du 26 Juillet.

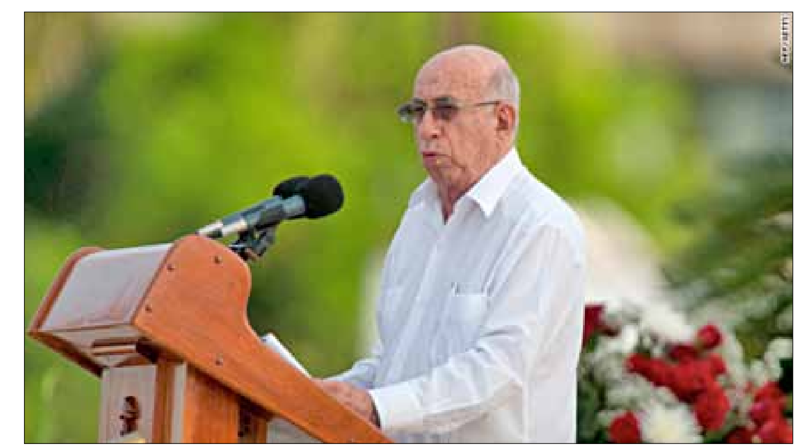
Nous avons le devoir agréable de transmettre les félicitations de Fidel, de Raul et de l'ensemble de notre peuple aux ouvriers, paysans, combattants, écoliers, étudiants, femmes au foyer, retraités, bref, à tous les habitants de Ciego de Avila, protagonistes des progrès obtenus.

Cependant, vous n'êtes pas sans savoir que ce qui a été fait est encore loin des potentialités, comme l'a crûment analysé l'Assemblée provinciale du Parti qui s'est tenue il y a quelques jours et qui, soit dit en passant, a consacré peu de temps à parler des succès.

Comme l'a exposé ici dans une brève synthèse, le camarade Jorge Luis Tapia, Ciego de Avila a de nombreuses tâches décisives qui l'attendent dans la production d'aliments, la récolte sucrière et le développement du tourisme dans les îlots du nord de la province, pour ne mentionner que trois fronts importants.

Il y a quelques instants, le général d'armée Raul Castro, président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, a remis les diplômes aux provinces de Villa Clara – cette province a gagné l'émulation l'année dernière et figure depuis treize ans dans le peloton de tête –, et Cienfuegos, qui affiche des progrès notables dans des secteurs importants. C'est pourquoi nous aimerions étendre notre reconnaissance aux gens de Villa Clara et Cienfuegos. En toute vérité, il faut dire qu'il n'a pas été facile de déclarer un vainqueur dans ce groupe qui se trouve à l'avant-garde de l'extraordinaire effort consenti par l'ensemble du pays.

Ces résultats revêtent une signification spéciale, car ils ont été obtenus en cette année du 6e Congrès du Parti, et où, au terme d'une riche et fructueuse discussion populaire, nous avons adopté le Projet d'orientation de la politique économique et sociale du Parti et de la Révolution, qui constitue une boussole pour l'actualisation de notre modèle économique.



José Ramon Machado Ventura, deuxième secrétaire du Comité central du Parti et Premier vice-président du conseil d'État et du Conseil des ministres de Cuba



Cérémonie de la Journée de Rébellion nationale dans cette province de Ciego de Avila

Depuis le Congrès jusqu'à ce jour, nous travaillons intensément à l'exécution de ses accords. La Commission permanente du gouvernement pour la mise en œuvre et le développement du Projet d'orientation, a entamé ses activités, qui visent à conjuguer harmonieusement les efforts et les actions de tous les organismes et autres institutions impliqués dans cette actualisation, ce qui comporte aussi le perfectionnement fonctionnel et structurel du gouvernement aux différents niveaux, et de l'Administration centrale de l'État, ainsi que l'élaboration et l'approbation des normes juridiques nécessaires au soutien des modifications qui seront introduites.

Si les sessions du 6e Congrès du Parti ont été importantes, les actions préalables et ultérieures à la tenue de cette réunion l'ont été également. Elles constituent une puissante démonstration de patriotisme, de maturité politique, d'unité, et de la décision de l'immense majorité des Cubains de préserver le socialisme.

Notre peuple a fait sien ce processus, qu'il a accueilli comme l'exposition claire et courageuse des principaux problèmes du pays, et surtout comme une conception réaliste de la manière dont ces problèmes peuvent être résolus.

Nous devons exécuter au pied de la lettre la consigne donnée par le camarade Raul, selon laquelle plus jamais ce qui sera décidé ne connaîtra le repos éternel dans les tiroirs d'un bureau.

Ce qui a été approuvé par le Congrès du Parti est aussi un engagement pour tous les niveaux, notamment pour tous les centres de production ou de service, où les décisions adoptées sont matérialisées.

Il faut rompre définitivement avec la mentalité d'inertie, cette même inertie qui pousse certains à s'asseoir et à regarder vers le haut ; penser d'abord à ce qu'il manque ou à ce qu'il serait bon d'avoir avant d'évaluer objectivement ce qui peut être fait avec les moyens disponibles.

La direction du pays continue d'accorder la priorité à l'exécution du plan de l'économie et à la production d'aliments, en dépit des graves conséquences de la hausse des prix sur le marché international.

Nous avons avancé dans la remise des terres en friche en usufruit, en vertu du Décret-loi No 259 de 2008, et même si l'on observe un impact positif dans de nombreux endroits dans l'amélioration de la production, il nous faut faire face résolument aux limitations qui entravent ce processus.

Il existe des entreprises et d'autres centres de production qui ne déclarent pas toute la terre en friche et mal exploitée qu'elles détiennent, sans parler des retards accumulés dans le traitement des dossiers et les procédures pour distribuer la terre. Par ailleurs, certains bénéficiaires de cette mesure tardent à faire produire la terre, et il nous faut aussi améliorer le travail du ministère de l'Agriculture et de l'Association nationale des petits agriculteurs (ANAP) dans l'accompagnement et la formation des nouveaux usufructuaires.

En général, il y a de grandes réserves à exploiter dans la production agricole. On n'ensemence pas toujours au bon moment, ce qui dans nombre de cas n'a rien à voir avec le manque de moyens ou avec les retards dans les approvisionnements. Certaines insuffisances persistent dans la conclusion des contrats et la commercialisation des productions. Ces questions ont été sérieusement discutées aux assemblées provinciales du Parti, et nous attacherons une attention toute particulière à leur suivi.

Dans notre travail quotidien, il nous faut transformer en réalité l'idée exposée par le camarade Raul à la clôture du 6e Congrès du Parti : « Pour atteindre le succès dans cette question stratégique et dans les autres, il est nécessaire de nous concentrer immédiatement à faire accomplir les accords de ce Congrès, sous un dénominateur commun dans notre conduite : l'ordre, la discipline et la rigueur ».

Nous ne pouvons pas être satisfaits tant que tous les travailleurs et les dirigeants administratifs n'auront pas rejoint le combat pour l'efficacité économique ; l'organisation et la rigueur systématiques ; il faut lutter contre l'indiscipline sociale et professionnelle, les défaillances comptables, le gaspillage des ressources, les attitudes bureaucratiques de routine et d'indolence, et contre des procédures absurdes qui n'ont rien à voir avec le socialisme.

Nous n'ignorons pas qu'il nous manque certains moyens et qu'il y a des problèmes d'organisation qui n'ont rien à voir avec les lieux de travail, et qui affectent directement l'effort des travailleurs et des cadres de l'administration. Mais le fait que certains collectifs de travailleurs puissent obtenir des résultats très supérieurs à d'autres bien qu'ils évoluent dans un contexte similaire, prouve qu'il y a beaucoup de réserves encore insuffisamment inexploitées.

Dans la bataille économique que nous livrons aujourd'hui, il est indispensable d'éliminer le gaspillage et les dépenses superflues. Économiser, travailler en faisant un usage le plus rationnel possible des forces et des moyens est une nécessité impérieuse dans tous les secteurs. Cela dépend de chacun d'entre nous. Un peuple cultivé, éduqué et organisé comme le nôtre, en butte depuis plus de 50 ans au blocus le plus long de l'histoire, se doit de tirer un maximum de profit des ressources dont il dispose.

Parallèlement aux mesures adoptées par le gouvernement, nous œuvrons, depuis les instances du Parti, dans le but de contrôler, d'impulser et d'exiger l'exécution du Projet d'orientation ; de séparer ses fonctions de celles des administrations ; de connaître les problèmes de chaque lieu afin de faire les mises en garde opportunes, avec des arguments solides, et éliminer tout ce qui pourrait entraver la bonne marche du plan de l'économie et l'exécution des accords conclus.

Nous avons discuté de tout ceci aux Assemblées provinciales et aux récentes Réunions élargies des comités municipaux du Parti. Ces questions ont également été débattues aux réunions des secrétaires généraux des organisations de base, et elles le sont actuellement dans les cellules des centres de travail. Dans quelques jours, nous réaliserons un Plénum du Comité central qui, comme il a été convenu lors du Congrès, poursuivra l'analyse de ces questions.

Nous travaillons aussi à l'élaboration des documents qui seront discutés à la Conférence nationale du Parti, prévue dans à peine six mois. Alors que le Congrès a été consacré à l'analyse de l'économie, la Conférence abordera les changements qu'il nous faut introduire dans les méthodes et le style de travail du Parti, afin de préciser et de consolider son rôle d'avant-garde organisée de la

Suite à la page (18)

La famine en Afrique, encore!

Par Catherine Morand

Est-ce bien raisonnable?

Et c'est reparti: des images d'enfants squelettiques, des vieillards filiformes, prêts à rendre l'âme, des images quasiment bibliques, qui renforcent un sentiment de fatalité, de malédiction. L'Afrique serait-elle maudite pour donner à voir, aussi régulièrement, des drames aussi épouvantables? A partir de là, on remercie les dieux d'être nés du bon côté. Ou alors, on se dit que non, ces hordes de miséreux affamés ne sortent pas de nulle part, qu'il doit bien il y avoir des explications à tout cela, et pas seulement d'ordre climatique.

Certes, en Somalie, des chefs de guerre, soutenus par toutes sortes d'intérêts, s'affrontent depuis des lustres; un gouvernement islamiste, qui avait tenté de mettre de l'ordre fin 2006, avait même eu l'honneur de bombardements de la part des Américains, qui voyaient derrière celui-ci la main d'Al-Qaïda. La Somalie, toute déglinguée qu'elle est, n'échappe pas à la géostratégie mondiale, à la «lutte contre le terrorisme».

Et pas non plus au FMI et à la Banque mondiale dont le programme de réformes imposées au début des années 1980 pour cause d'endettement avait largement contribué à désintégrer l'Etat, tout comme la paysannerie locale, aussitôt submergée par les surplus agricoles des pays occidentaux, ainsi que l'élevage, puisque les services vétérinaires fournis par l'Etat furent démantelés et privatisés.

Pourquoi revenir sur ces histoires anciennes? Eh bien parce que cela a des conséquences jusqu'à aujourd'hui, y compris au niveau de la structure de l'Etat. Le «moins d'Etat» néolibéral s'est soldé par un Etat croupion dans de nombreux pays, la Somalie incarnant le rêve absolu d'une certaine idéologie puisqu'il n'y a plus d'Etat du tout. Aujourd'hui, ce pays martyr a l'honneur de figurer dans la catégorie des Etats «faillis», suite logique



Un enfant de quatre ans souffrant de malnutrition, Abdirisak Mohamed, du sud de la Somalie, allongé sur un lit d'hôpital au Banadir à Mogadiscio en Somalie, dimanche 31 Juillet, 2011. (AP / Farah Abdi Warsameh)

de la qualification d' «Etat fragile», très en vogue.

Jusqu'à la fin des années 1970, il existait une véritable volonté politique de la part des Etats africains – et d'ailleurs – de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Des moyens financiers étaient dégagés pour le secteur agricole et l'élevage, qui occupent jusqu'à 80% de la population. Mais les programmes d'ajustement structurels du FMI et de la Banque mondiale, au nom du libre-échange et du marché tout-puissant, ont exigé la suppression de la totalité des appuis à leur propre agriculture mise en place par ces Etats.

Les paysans et les éleveurs africains ont alors été asphyxiés, ruinés, déstructurés par la concurrence déloyale de produits agricoles et d'élevages issus des agricultures largement subventionnées des pays européens et américains, qui bradent leurs surplus à des «prix cassés» et inondent les marchés des capitales comme des villages les plus reculés. Résultat des courses: des paysans qui ne peuvent plus vivre du produit de leur travail quittent leur terre, ou s'en font chasser manu militari par leurs édiles, qui la bradent au plus offrant.

Ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'accaparement des terres est le stade ultime de cette évolution: des millions d'hectares de terre africaine sont achetés, loués, par des



Des images d'enfants squelettiques

pays ou des firmes étrangères pour y cultiver du riz qui sera rapatrié en Chine, de la canne à sucre ou du palmier à huile qui seront transformés en agrocarburants. Dans l'Ethiopie d'aujourd'hui, frappée elle aussi par la famine, des millions d'hectares fertiles servent précisément à cultiver des agrocarburants.

Après avoir interdit aux Etats africains de soutenir leur propre agriculture, après que la Banque mondiale, en 2008, ait fait son mea culpa en reconnaissant qu'elle s'était trompée – un comble! –, on est désormais assourdi par des appels au secteur privé pour investir dans l'agriculture en Afrique. Non pas pour soutenir les paysans et les éleveurs locaux, non, non, je vous rassure tout de suite; mais bel et bien pour ouvrir toutes grandes les portes du continent à l'agrobusiness, aux agrocarburants et aux OGM. L'Afrique n'a pas fini d'avoir faim.

Le Courrier 29 juillet 2011

Evo Morales : « Là où il y a un ambassadeur des USA, il y a un coup d'État »

Au cours de son intervention, ce mercredi (27 juillet 2011) devant l'assemblée des Nations Unies, Evo Morales a dénoncé la politique impérialiste des USA.

Le Président Morales a affirmé que " là où il y a un Ambassadeur des USA, il y a un coup d'État (…), le seul pays où il n'y a pas de coup d'État, ce sont les USA ".

En ce sens, Morales a assuré que « je crains beaucoup le gouvernement américain car je connais ses opérateurs politiques, il joue avec le narcotrafic pour nourrir ses intérêts géopolitiques »

« Je souhaite vivement améliorer les relations diplomatiques avec les USA, mais nous ne voulons pas que ces relations soient utilisées à des fins de conspiration, c'est pour cela que nous avons renvoyé leur ambassadeur en 2008 et je ne le regrette pas, car il fomentait une conspiration politique et mon devoir en tant que Président est de défendre la dignité de mon pays », a affirmé Morales.

À l'occasion de sa conférence de presse à New York, le Président de la Bolivie Evo Morales a dit : « L'information qui nous arrive des USA, selon laquelle il y a deux mois l'avion présidentiel était consigné aux USA, suite à la découverte de traces de cocaïne, est une nouvelle qui nous a surpris et alarmé. Cette année je n'avais pas voyagé une seule fois aux USA, ce voyage, aujourd'hui, est le premier que je réalise pour m'entretenir sur le thème de l'eau ».

Le Président bolivien a signalé, que maintenant, les pays capitalistes qualifient de terroristes tous les gouvernements de gauche, et depuis le 11 septembre 2001, ils le font avec encore plus d'insistance. " [Avant] Ils m'accusaient bien d'être le Ben Laden andin en Bolivie. Dernièrement je n'étais plus le communiste ni le terroriste, mais le nar-



Le Président de la Bolivie Evo Morales, à l'occasion de sa conférence de presse à New York

cotrafiquant ".

C'est pour cela qu'il considère comme " fausses les accusations sur l'avion présidentiel soi-disant retenu à cause de la découverte de traces de cocaïne à l'intérieur. Cela nous laisse penser qu'ils sont prêts à nous impliquer [dans le narcotrafic NdT] ».

En ce qui concerne l'expulsion de Bolivie de l'agence US contre le trafic de drogue, le président bolivien a mis les points sur les i : " La DEA américaine ne luttait pas contre le narcotrafic, mais le contrôlait plutôt à des fins politiques ".

D'autre part, commentant l'objectif des Nations Unies de réduire la pauvreté mondiale, le président bolivien a assuré que "tant que le gouvernement US continuera à désigner au sein des fonds de Coopération qui doit recevoir l'argent (dans ce cas les entreprises sous-traitantes), cet objectif ne se matérialisera jamais ".

LibreRed.net Julio 28, 2011
Traduit par Esteban G.
Tlaxcala 2 Août 2011

Qui a couvé l'oeuf du serpent ?

Par Tania Hernández

Les attentats meurtriers d'Oslo ont attiré l'attention publique sur un phénomène préoccupant en Europe : l'apogée des idées et des groupes d'extrême droite qui font l'apologie du racisme et de la xénophobie et qui prônent la violence contre tout ce qu'il y a d'étranger ou de différent.

Pendant des années, les médias et les moyens de propagande ont semé dans l'imagerie populaire, l'idée que les Musulmans et l'Islamisme étaient la source de tous les maux, sans se rendre compte qu'au sein de ces sociétés couvait l'oeuf du serpent qui a mordu avec férocité en Norvège, après avoir montré les dents avant.

Des attaques comme celle perpétrée par Anders Behring Breivik ne surviennent pas par hasard. La théorie du loup solitaire, l'individu qui accumule des rancunes et des frustrations jusqu'à ce qu'il explose, laissant dans son action dévastatrice, plusieurs cadavres, n'est pas non plus crédible.

On a appris qu'il se procurait en Pologne les pesticides chimiques qu'il employait pour fabriquer des explosifs. Il faut cependant enquêter sur la façon dont il s'est procuré des munitions qui ne sont entre les mains que des forces armées ou des troupes spéciales et dont l'usage est d'ailleurs, interdit par l'ONU.

On sait aussi qu'il était en contact avec des personnes et des groupes qui partageaient ses mêmes idées, à travers les célèbres réseaux sociaux sur Internet. Pendant des années il a milité au Parti du Progrès, organisation de droite qui fait partie de celles qui ont une influence croissante en Europe à cause de leurs conceptions contre l'émigration et le respect de l'existence de plusieurs cultures.

En parlant de ces partis, une chose attire l'attention: ils veulent nier tout lien avec de types comme Breivik et ils assurent qu'il n'y a pas une faute collective dans de tels attentats terroristes.

Cependant, chaque fois qu'il y a eu une action attribuée à des groupes islamistes, ces partis ont insisté sur le fait que tous les Musulmans doivent être rendus responsables de ces actes de violence.

C'est absurde qu'ils essaient maintenant de nier que les idées ultra nationalistes qu'ils diffusent, aient alimenté la haine qui a fait qu'Anders Behring n'ait pas hésité à tuer des dizaines de jeunes sans éprouver le moindre remords pour ses actes.

La Norvège a toujours donné une image de développement de démocratie, de tranquillité et de paix, mais cela n'arrive pas à cacher qu'elle est un membre très actif de l'OTAN, le 20è exportateur d'armes au monde et que son armée participe à la guerre d'occupation en Afghanistan et aux bombardements contre le peuple libyen, qui ont causé tant des douleurs et des souffrances à des civils innocents.

Comme le souligne le journal italien La República, on doit tenir compte de l'atmosphère actuelle en Europe, qui donne naissance à des idées extrémistes comme celles d'Anders Behring.

L'éditorialiste du Daily Mail, Melanie Philipps, va plus loin encore en assurant qu'il se peut que ce type soit un psychopathe déséquilibré, mais que ce qui se dégage de cet acte atroce est le délire d'une conduite occidentale

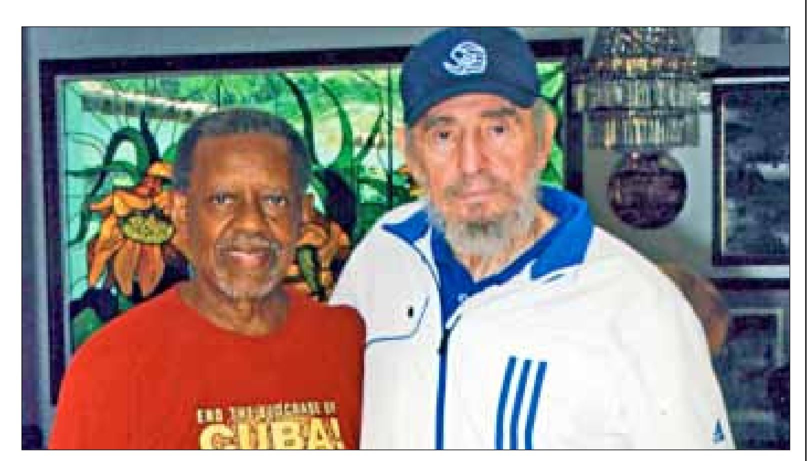


Anders Behring Breivik

qui a perdu toute la raison. La guerre des cultures est arrivée en Europe, mais elle n'est pas venue d'où elle était attendue. Elle a couvé durant longtemps à la chaleur des idées extrémistes, elle s'est nourrie de la haine et de la peur des sociétés qui à force de tant regarder en dehors de leurs frontières, ont oublié de s'analyser exhaustivement à l'intérieur.

Tiré de Radio Habana Cuba
Redaccion@ahora.cu 28 Juillet 2011

Lucius Walker à Cuba, pour toujours !



Lucius Walker et son ami Fidel Castro

Tout au long de l'histoire, y compris à l'époque actuelle, Cuba a toujours été un point de la géographie qui attire, séduit et enchante et, dans bien des cas, qui incite à partager son destin, son sort et sa projection dans le monde. Cela a été sa bonne étoile.

De nombreux étrangers sont venus de tous les coins du monde qui, depuis divers horizons, ont enrichi l'histoire de Cuba. Certains ont pris les armes pour combattre et ont versé leur sang dans ses luttes de libération. D'autres l'ont défendue avec leurs idées et ont mis leur pensée humaniste, scientifique, philosophique et politique au service de sa cause.

Un amour indestructible n'a cessé d'unir ces enfants d'autres terres à la terre cubaine dont le caractère de son peuple et l'enchantement de sa nature prodigieuse ont toujours séduit. Parmi ces personnes figurent de grands hommes mais aussi des hommes ordinaires dont beaucoup ont fini par appartenir définitivement à la charpente essentielle qui soutient le corps de la nation cubaine. C'est ainsi que les restes de nombre d'entre eux ont fécondé la cubanité universelle. Qu'importe que leurs actes aient été grands ou petits, l'essentiel est que le don de leur existence se soit incorporé à la culture et à la nature et la façon d'être du peuple cubain.

Et c'est n'est que justice si le peuple cubain remercie, aujourd'hui et à jamais, cette solidarité et ce soutien apportés à Cuba, car ainsi que l'affirmait José Martí : « À celui qui l'aime, je dis dans un grand cri : Frère. Et je n'ai d'autres frères que ceux qui l'aiment. »

Si les Cubains doivent exprimer à jamais leur gratitude à deux Nord-américains honnêtes de notre époque, et en porter le deuil, c'est bien à Leonard Weinglass, avocat de la défense des cinq Héros cubains, et à Lucius Walker, récemment décédés.

Dans le cas de Lucius, Noir et pasteur, parce qu'il a été capable de défier les lois et les mesures injustes des gouvernements de son pays contre Cuba ; des mesures telles que celles du blocus considérées juridiquement comme des actes de génocide qui l'exposaient, lui autant que ses compagnons, à des sanctions sévères qui pouvaient aller de plusieurs années de prison jusqu'à des amendes extrêmement élevées.

Avec ses compagnons, Lucius, a défié tout cela, avec un courage et une intégrité de chrétien véritable, car cet homme intègre était convaincu que l'amitié et la solidarité de son peuple avec le nôtre était une cause pour laquelle il valait la peine de prendre n'importe quel risque. En outre, il a été capable de rêver qu'un jour proche ou lointain les relations entre le peuple nord-américain et cubain se fonderaient sur les sentiments que son esprit et sa croyance religieuse lui permettaient de concevoir comme possibles et accessibles à partir d'une lutte pacifique et constante qui passait par la désobéissance civile aux lois injustes et des actes d'amitié et de fraternité avec le peuple attaqué. En effet pour qu'un rêve se transforme en réalité, il faut d'abord la capacité de rêver, et ensuite, de la persévérance dans l'action jusqu'à le voir se matérialiser.

Comme autant d'abeilles laborieuses, butinant des nectars, les membres de la 22e Caravane de pasteurs pour la Paix parcourent ces jours-ci le vaste territoire nord-américain, collectant l'aide humanitaire du peuple nord-américain, afin de maintenir vivante l'initiative de Lucius qui, dès 1992, s'était donné pour mission de promouvoir l'amitié entre les peuples étasunien et cubain, et de mettre un terme au blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba.

Cette année, Lucius ne sera pas physiquement à la tête de cette Caravane à son arrivée à La Havane, orgueilleux et souriant d'arriver dans notre pays avec son chargement solidaire, accompagné de son groupe généreux et déterminé qui l'a toujours accompagné, mais il sera présent spirituellement et affectueusement dans chacun des membres de la caravane qui foulera de nouveau la terre cubaine.

Cette fois, la rencontre sera spirituelle, avec ses cendres et sa mémoire ; les membres de la Caravane seront présents à l'hommage rendu à Lucius et à la cérémonie de dépôt de l'urne contenant ses cendres dans un lieu spécialement destiné à son repos éternel sur la terre cubaine où il sera accueilli et honoré comme un fils immortel pour ses mérites et son exceptionnelle œuvre humaniste. Lucius est mort, mais il continuera de vivre dans l'organisation Pasteurs pour la Paix.

Lucius comme Leonard, sur le plan individuel ou collectif, auraient mérité le prix Nobel de la Paix pour leurs remarquables actions. Cela n'aurait été que justice. Il existe cependant des prix bien plus importants dans ce monde que le Nobel : ceux octroyés par la conscience et le cœur des peuples qui n'ont pas de valeur monétaire, mais la valeur exceptionnelle de la gratitude et de l'immortalité.

Lucius, né le 3 août 1930, est décédé le 7 septembre 2010, à l'âge de 80 ans, à New York. Il a été un combattant infatigable des causes justes et nobles de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique. Depuis l'emprisonnement des cinq Héros cubains, il fut un défenseur déterminé de René, de Gerardo, de Ramon, de Fernando et d'Antonio, à la libération desquels il a travaillé avec ténacité, comme il l'avait fait auparavant pour le retour à Cuba de l'enfant Elian Gonzalez.

Le 17 septembre, des centaines de personnes, venues de différentes villes des Etats-Unis, se sont réunies dans une église baptiste de Harlem pour lui rendre un dernier hommage.

Depuis l'arrivée de ses cendres à Cuba, il a reçu l'hommage qu'il mérite sur notre terre. Le 30 juillet, une cérémonie se déroulera sur les lieux où celles-ci reposeront définitivement.

Après une trajectoire de vie aussi riche que celle de Lucius, au terme d'une œuvre solidaire et humanitaire sculptée avec la passion et l'imagination d'un artiste, avec ses rêves d'élever un pont d'amitié et de paix entre le peuple des États-Unis et d'autres peuples du monde, spécialement de Cuba, il repose définitivement parmi nous.

Lucius Walker est mort, et l'heure est venue de le maintenir vivant à travers son œuvre et son exemple. Pour tout ce qu'il a fait pour Cuba et pour l'amour qu'il lui portait.

BIENVENU À CUBA, LUCIUS WALKER, COMME UN FILS AUJOURD'HUI ET TOUJOURS !

Granma 28 Juillet 2011

Entretien avec Samuel F. Hart, ambassadeur des États-Unis

Par Silvia Cattori

Ceux qui le peuvent ont l'obligation de se dresser contre l'oppression des plus faibles.

Samuel F. Hart, 77 ans, un ambassadeur états-unien à la retraite, était l'un parmi quelques trois cents participants à la « Flottille de la Liberté II » attendant à Athènes que le gouvernement grec l'autorise à appareiller pour Gaza. Humble et discret, le regard bleu intense, M. Hart a répondu aux questions de Silvia Cattori. Il a exprimé sans hésiter ce que tout politicien honnête, ou tout diplomate, devrait être capable d'exprimer, mais ne vous dit généralement pas.

Silvia Cattori : Quand vous êtes arrivé à Athènes vous pensiez embarquer rapidement pour Gaza (1) Dix jours plus tard, les garde-côtes grecs n'ont toujours donné aucun signe qu'ils laisseraient les bateaux de la « Flottille de la Liberté II » quitter le port. Quel est votre sentiment ? Les organisateurs devraient-ils continuer d'essayer jusqu'à ce que le blocus illégitime et inhumain de Gaza soit levé ?

Samuel F. Hart : (2) On peut toujours espérer que quelque chose de positif arrive. Je suppose que, si cette flottille ne peut pas partir, il y aura une autre tentative similaire. Si oui, j'essaierais de la réaliser différemment - peut-être en choisissant un autre pays de départ. Je pense que les gens ne vont pas dire : « OK, c'est comme ça, arrêtons ». Je pense qu'ils vont essayer à nouveau. Cela dépend tellement de ce qui peut se passer par ailleurs. Dire « OK, les Israéliens ont gagné » et accepter cela comme une défaite finale serait imprudente. Je ne pense pas que les organisateurs vont dire cela.

Silvia Cattori : Lors de la précédente « Flottille de la Liberté I », neufs passagers turcs ont été tués et beaucoup d'autres ont été blessés par les soldats israéliens qui ont attaqué leur bateau Mavi Marmara. Le fait que les soldats israéliens pourraient le faire à nouveau ne vous effraye pas ?

Samuel F. Hart : Voyez, je suis un homme âgé. Que peuvent-ils me faire ? Si je suis en mesure de faire quelque chose, je dois me poser ces questions : si ce n'est moi, qui ? Si ce n'est maintenant, quand ? Ceux qui le peuvent ont l'obligation de se dresser contre l'oppression des plus faibles. Nous avons une obligation. Nous sommes tous des êtres humains. Quand vous voyez des gens opprimés et que vous pouvez les aider, vous avez l'obligation de le faire.

J'ai choisi d'être ici parce que je pense qu'il s'agit d'un problème important ; et que je suis en mesure d'y apporter mon aide.

Silvia Cattori : Le fait que vous soyez prêt à risquer votre vie pour exprimer votre solidarité avec les Palestiniens qui souffrent sous l'oppression israélienne est quelque chose de très impressionnant. Si vous ne réussissez pas, vous pourrez être fier d'avoir essayé, quoi qu'il arrive...

Samuel F. Hart : Le danger n'est peut-être pas si grand. Mais, bien sûr, je suis prêt à prendre ce risque. Vous savez, il n'y a que de rares actions qui valent vraiment la peine d'être menées. Si vous voulez rendre le monde un peu meilleur, vous devez essayer d'apporter votre contribution à ce monde meilleur. Et si vous échouez, vous essayez encore. Essayer et échouer, c'est mieux que de ne pas essayer du tout. Tous ceux qui sont impliqués dans cette action peuvent être fiers de faire quelque chose pour les autres. Il y a beaucoup de manières de faire quelque chose pour les autres. Vous pouvez aider votre voisin, vous pouvez aider les malades, et vous pouvez aussi faire un don à la Croix Rouge. C'est aussi une noble manière. Cette action-ci a une signification particulière parce qu'elle implique de vous mettre vous-même en danger.

Silvia Cattori : Vous attendiez-vous à ce que la « Flottille de la Liberté II » soit confrontée à autant de problème, dès son début ?

Samuel F. Hart : Je ne dirais pas que je m'y attendais, mais je ne suis pas surpris. Je ne m'attendais pas à ce que les choses se passent sans aucun problème. Cependant, je pensais que nous réussirions à prendre la mer et à faire voile vers Gaza. Je pensais à la manière dont j'allais me comporter quand le moment de vérité viendrait face aux Israéliens. Je ne pensais pas à la manière dont j'allais me comporter vis-à-vis du gouvernement grec, ou vis-à-vis du gouvernement des États-Unis. Donc, c'est comme de partir pour combattre dans une guerre et de découvrir que vous vous trouvez dans une autre.

Je ne sais pas ce qui motive le gouvernement grec à se faire l'allié du gouvernement israélien dans cette affaire. Certains ont suggéré que c'est à cause des problèmes économiques et financiers de la Grèce. Et que les Israéliens auraient dit : « Si vous voulez que nous vous aidions, vous devez faire cela pour nous ». Je ne pense pas que les Israéliens aient ce genre de pouvoir ; mais les États-Unis d'Amérique l'ont. Je crois que la seule chose qui ait pu convaincre le gouvernement grec d'interdire le départ des bateaux est une intervention des États-Unis.

Ce qui me surprend, c'est la peur que les Israéliens ont de cette flottille. L'énergie qu'ils ont déployée et la pression politique qu'ils ont exercée sont incroyables. Je suis surpris qu'ils soient allés aussi loin pour tenter d'empêcher cette flottille. Si j'étais à la tête du gouvernement israélien, il y avait un moyen très simple pour faire face à cette flottille, mais il est totalement contraire à la nature du gouvernement israélien. Ce moyen pour Israël était de dire : « OK, laissons partir la flottille. Nous allons monter à bord des bateaux et nous allons les fouiller pour nous assurer qu'aucune arme ni aucun équipement à usage militaire ne se trouve à bord. Et ensuite allez-y, allez à Gaza, déchargez votre cargaison, nous n'interviendrons pas. » La presse internationale aurait complimenté les Israéliens s'ils avaient dit cela, et cela aurait été une histoire d'un jour.

Mais ce genre de comportement est au-delà de la capacité d'un gouvernement israélien. Les autorités israéliennes croient en général que l'autre côté ne comprend que la violence. La plupart des Israéliens le croient également : alors, si la violence ne fonctionne pas, comme cela est arrivé avec la « Flottille de la Liberté I », la fois suivante vous augmentez le niveau de violence. Cela est arrivé maintes et maintes fois.

Silvia Cattori : Du point de vue d'Israël, toutes ces « Flottilles » ne sont que des provocations !

Samuel F. Hart : J'en reviens au mouvement pour les droits civiques aux États-Unis. Beaucoup d'entre nous dans la délégation états-unienne disent : « Nous sommes ici pour les mêmes raisons pour lesquelles les militants de la liberté sont allés dans le sud des États-Unis au début des années 1960. Parce que nous voyons une injustice, nous voulons attirer sur elle l'attention du public. Nous ne voulons pas que l'on continue à faire silence sur cette injustice. Nous voulons lancer un débat public. Par conséquent, nous essayons de trouver un moyen d'amener les gens à en prendre conscience ; à ne pas les laisser confortablement dans leur ignorance. »

Cela est-il une provocation ? Cela dépend de ce que vous entendez par provocation. C'est un défi ; mais je n'appellerais pas cela une provocation. L'appeler une provocation implique que les participants à la flottille sont eux-mêmes responsables si quelque chose leur arrive ; c'est blâmer les victimes. C'est comme si je vous offrais un bouquet de fleurs et que vous me frappiez à la tête en prétendant que vous êtes innocente parce que j'aurais dû savoir que vous n'aimez pas les fleurs ; donc c'est de ma faute si vous m'avez frappé à la tête. En hébreu on appelle cela « chutzpah » [du culot]. Quelqu'un qui a de la « chutzpah » est quelqu'un qui, ayant tué père et mère, réclame la miséricorde de la Cour parce qu'il est orphelin. J'ai terriblement honte que mon gouvernement semble adopter cette attitude envers la flottille.

Silvia Cattori : Un certain nombre de journalistes et de citoyens suivent probablement cet évènement aux États-Unis. Si, finalement, la « Flottille de la Liberté II » ne peut pas prendre la mer, qu'allez-vous leur dire, de retour chez vous ?

Samuel F. Hart : Je m'attendais à pouvoir dire en rentrant : « Je suis monté sur ce bateau. Nous sommes partis pour Gaza. Quand la marine israélienne est arrivée, elle nous a tous arrêtés. Ils nous ont gardés en prison pendant quelques jours et finalement ils nous ont expulsés d'Israël en disant que nous ne pourrions pas y revenir pendant dix ans. » Après avoir raconté cette histoire, j'aurais ajouté que, comme nous avions pu attirer l'attention du monde pendant quelques minutes sur un sujet qui est le plus souvent ignoré, cela en avait valu la peine, quoiqu'il en ait coûté en termes de temps et d'argent.

Voila ce que j'espérais qu'il se passerait. Maintenant, si nous ne pouvons pas partir, je ne pourrai pas dire cela. Si nous ne pouvons pas partir, je devrai dire : « Nous voulions aller à Gaza. Nous avons essayé de le faire. Nous avons dû faire face à des problèmes qui ont rendu ce départ impossible en raison de l'action du gouvernement des États-Unis, du gouvernement israélien, et du gouvernement grec. Nous pensons que notre cause est juste. Nous pensons qu'elle mérite l'attention du monde. Elle a au moins obtenu quelques minutes dans les médias internationaux. Et nous reviendrons. »

Silvia Cattori : Pensez-vous que des erreurs ont été commises dans l'organisation de cette « Flottille de la Liberté » ?

Samuel F. Hart : Comme je ne participe pas aux réunions stratégiques, tout ce que je puis faire est d'observer les ombres sur le mur. Vous ne voyez jamais la réalité, vous en voyez seulement les ombres. Je pense que la nature même de cette organisation et le personnes impliquées conduisent à une certaine désorganisation. Si, par exemple, nous avions été capables de faire partir la flottille en mai, les choses auraient été plus faciles. Je ne dis pas que le gouvernement des États-Unis et le gouvernement israélien n'auraient pas trouvé les moyens de créer des difficultés. Mais je pense que le fait que la flottille ait été retardée si longtemps - de mars, à mai, à juin, finalement à juillet - leur a donné beaucoup de temps pour trouver les moyens de rendre son départ, non pas impossible, mais beaucoup plus difficile.

Vous savez, quand vous avez affaire à une vingtaine de pays, et de nombreuses organisations dont certaines sont concurrentes au sein de ces pays, tout cela diminue la force, la solidarité du mouvement, et rend les accords plus difficiles à trouver. Mais cela ne veut pas dire que nous n'aurions pas atteint exactement le même résultat. Je viens d'apprendre aujourd'hui qu'il y avait eu un sabotage sur les bateaux il y a une année. Je l'ignorais ; donc on aurait pu penser que l'on aurait essayé de trouver un moyen d'empêcher que cela ne se reproduise ; c'est, bien sûr, plus facile à dire qu'à faire. Les bateaux sont à l'eau. Vous trouvez un port mais vous n'avez pas le contrôle de la sécurité du port. Donc, il est difficile d'empêcher un sabotage de se produire si quelqu'un a la capacité d'attaquer certains des bateaux avec des hommes grenouilles.

C'est vraiment décevant de constater que, en ce moment, nous ne sommes pas vraiment unis. Je ne suis pas ici pour jeter la pierre à qui que ce soit. Je ne suis qu'un volontaire disant qu'il espérait que nous trouvions un moyen d'affronter les Israéliens, l'objectif réel. Pas le gouvernement des États-Unis, pas le gouvernement grec, pas les uns les autres ; mais c'est difficile à faire.

Silvia Cattori : Avez-vous quelque chose à suggérer aux organisa-

teurs de la « Flottille de la Liberté » qui doive être amélioré ?

Samuel F. Hart : Je pense que, s'il y avait un consultant en gestion pour examiner cette organisation, il recommanderait d'embaucher un planificateur qui soit à plein temps sur l'affaire. Cette personne collecterait toutes les informations et élaborerait un calendrier précisant ce que nous allons faire. Ainsi, toutes les personnes impliquées seraient prêtes à agir rapidement. Maintenant, je sais bien que, quand vous avez une organisation de bénévoles - et j'ai participé à un grand nombre d'entre elles - c'est difficile à faire. Mais, sans une très bonne gestion au sommet, les choses ne fonctionnent généralement pas très bien : il y a trop de voix discordantes, trop de cuisiniers autour de la marmite.

Silvia Cattori : Aujourd'hui, 4 juillet, jour de l'Indépendance des États-Unis, en qualité d'ambassadeur à la retraite, vous pourriez être accueilli à la luxueuse fête officielle à l'ambassade des États-Unis. Mais vous êtes ici, dans ce modeste hôtel trois étoiles, un parmi les centaines de participants motivés par le projet de briser le siège de Gaza. N'est-ce pas quelque chose d'inhabituel pour une personne de votre niveau, pour un ambassadeur !? Pensez-vous que les gens, aux États-Unis, peuvent comprendre et soutenir un tel engagement de la part d'un de leurs anciens représentants ?

Samuel F. Hart : Je ne me soucie pas de participer à des célébrations à l'ambassade des États-Unis. Je me souviens du premier discours du 4 juillet que j'ai donné comme ambassadeur. C'était au temps de l'administration Reagan. J'ai dit que, lorsque nous célébrons la Constitution et l'indépendance, nous parlons aussi parfois du patriotisme. Pour certains, le patriotisme signifie : « qu'il ait raison ou tort, c'est mon pays » ; quoi que fasse mon pays, je le soutiens. Mais pour moi ce n'est pas du patriotisme. Pour moi, le véritable patriotisme n'est pas de dire « qu'il ait raison ou tort, c'est mon pays ». C'est aider à faire une union plus parfaite. C'est soutenir les politiques que vous croyez justes et essayer de changer les politiques que vous croyez fausses. Je pense que c'est cela le vrai patriotisme. J'ajouterais que la grande majorité des gens, aux États-Unis, n'approuvent pas cette définition.

Silvia Cattori : Ils considéreraient que vous êtes à la mauvaise place, une sorte de traître à la politique de votre pays ?

Samuel F. Hart : Le fait qu'à un moment j'aie servi comme ambassadeur ne m'enlève pas mes droits de citoyen. Cela m'empêchait d'être ouvertement critique vis-à-vis des politiques du gouvernement des États-Unis quand j'occupais cette position. Mais aujourd'hui je peux faire tout ce que je veux. Je n'ai pas de limites pour donner mon avis.

J'aime à croire que nous avons le droit, aux États-Unis, d'être en désaccord avec les politiques du gouvernement sans être qualifié de traître ; néanmoins, certains verront les choses de cette façon.

Je me suis aussi opposé à la guerre en Irak. Alors que la guerre du Vietnam avait commencé depuis une année, je me trouvais en Indonésie et en Malaisie, tout près de l'endroit où la guerre se déroulait. Au début j'ai pensé que nous n'avions pas d'autre choix que de poursuivre cette guerre. Parce qu'à cette époque, la théorie qui avait cours était la théorie des dominos : si le Vietnam tombe, la Thaïlande, le Cambodge, le Laos et l'Indonésie vont suivre. Quand je suis rentré aux États-Unis, en 1964, et que j'ai vu le prix que les gens payaient pour le Vietnam, j'ai changé d'avis et je me suis opposé à la guerre parce que c'était une guerre qui ne pouvait pas être gagnée, ou seulement à un prix que les États-uniens n'étaient pas disposés à payer ; aucun grand intérêt national n'était en jeu. J'ai dit qu'il était temps d'en sortir ; j'ai cessé d'être en faveur de la guerre et je suis devenu un opposant à la guerre.

J'ai toujours été opposé à la guerre en Irak, parce qu'elle était complètement stupide.

Silvia Cattori : À quel parti politique appartenez-vous ?

Samuel F. Hart : Je me suis toujours considéré comme indépendant. Mais à un certain moment dans ma vie, j'ai voté pour les Républicains libéraux. Puis la branche libérale du Parti républicain est morte. Je suis un progressiste dans le sens où beaucoup de libéraux républicains l'étaient. Je suis un conservateur dans le domaine fiscal et un libéral dans le domaine social. Aujourd'hui, je vote souvent pour les Démocrates.

Silvia Cattori : Ce n'est pas habituel de voir un ambassadeur aussi clairement engagé. Je pourrais difficilement trouver un tel exemple dans mon propre pays...

Samuel F. Hart : Aux États-Unis il y en a beaucoup. J'habite à Jacksonville, en Floride. C'est loin de Washington DC. Mais je reçois tous les jours des messages de gens qui sont à Washington. Je pense que si vous interrogiez en privé tous les diplomates de carrière qui ont servi comme ambassadeurs des États-Unis, la plupart d'entre eux seraient d'accord avec ce que j'ai à dire sur la question de la politique vis-à-vis d'Israël. Rares sont ceux qui pensent qu'elle a du sens. Elle est contraire à l'intérêt national des États-Unis. Dans de nombreuses ambassades, les diplomates ont une influence sur les décisions politiques. Mais en Israël, nos diplomates n'ont aucune influence sur la politique ; n'ont jamais eu voix au chapitre en ce qui concerne la politique. Cette affaire est traitée à la Maison Blanche et au Congrès. Comme il s'agit d'une chose à laquelle un simple individu ne peut rien changer, vous en arrivez à vous demander si votre désaccord avec la politique suivie est si important que vous deviez démissionner en signe de protestation. Eh bien, pratiquement personne ne démissionne. Après avoir fait connaître votre opinion par les canaux appropriés, si vous voulez poursuivre votre carrière de diplomate, vous vous tenez simplement à l'écart des domaines de profond désaccord et vous trouvez autre chose de valable à faire.

Silvia Cattori : Quand avez-vous commencé à vous préoccuper de l'oppression des Palestiniens ?

Samuel F. Hart : Dans les années 1977 à 1980, j'ai été en poste à l'ambassade des États-Unis à Tel-Aviv. À cette époque, j'étais le conseiller économique et commercial ; le numéro trois de l'ambassade. Je connaissais très bien la Cisjordanie et la Bande de Gaza. J'y ai passé beaucoup de temps et je parlais avec les gens. J'ai vu ce qui s'est passé à cette époque. J'ai vu le rôle qu'a joué mon gouvernement, non en étant la cause de ce qui s'est passé, mais en permettant que cela se passe. Nous n'avons pas dit aux Israéliens : non, vous ne pouvez pas coloniser la Cisjordanie ; non, vous ne pouvez pas punir collectivement la population de Gaza. À cette époque, l'accent n'était pas mis tellement sur Gaza, mais sur la Cisjordanie. La Cisjordanie était ce qui intéressait vraiment les Israéliens. Pour des raisons historiques, la Bande de Gaza n'a jamais fait partie du Grand Israël. Gaza a toujours été un territoire étranger à Israël.

Vous vous souvenez de l'histoire de Samson dans la Bible. Dalila était une étrangère, une Philistine de Gaza. Cela ne faisait pas partie d'Israël. Mais la Cisjordanie, que les Israéliens appellent Judée et Samarie, a fait partie à une époque d'un État israélien. Ce qui intéresse Israël dans les territoires palestiniens, c'est vraiment la Cisjordanie. Gaza est une chose secondaire. Parce que Gaza est palestinienne, elle est impliquée dans l'ensemble du problème. Mais si vous disiez aujourd'hui aux Israéliens : écoutez, vous pouvez prendre toute la Cisjordanie mais oubliez Gaza, ils concluraient l'affaire en une minute.

Lorsque j'étais en Israël, j'en suis venu à réaliser que le but à long terme des Israéliens était d'absorber l'ensemble de la Cisjordanie. Le cadre idéologique du parti Likoud, avec à l'époque Menahem Begin à sa tête, et des gouvernements ultérieurs du Likoud, a toujours été d'étendre les frontières d'Israël du Jourdain à la Méditerranée. La guerre de 1965 en a fait une possibilité réelle.

Silvia Cattori : Avez-vous rencontré Benjamin Netanyahou ?

Samuel F. Hart : Non. Quand j'étais en Israël Netanyahou était encore un jeune homme qui grimpait les échelons. Et il a été très précieux pour les Israéliens. Il est allé aux États-Unis alors qu'il était enfant et il est allé à l'école aux États-Unis. Je ne me souviens pas quelles ont été les circonstances exactes, mais il a vécu aux États-Unis, au moins comme adolescent. Et de ce fait, parce qu'il parle couramment l'anglais comme les Américains, il est très efficace lorsqu'il s'adresse à eux. Comme il parle comme un Américain, on ne dit pas : « Ah, c'est un étranger », comme on le dirait de quelqu'un qui a un accent israélien. Il peut dire les choses les plus scandaleuses et les plus destructrices de façon très calme et familière, et son bagout contribue à les faire paraître raisonnables. C'est un atout très important. Mais Netanyahou n'était pas au pouvoir à cette époque. C'étaient Begin et Shamir.

Silvia Cattori : Lorsque vous les avez rencontrés, quelle a été votre impression ?

Samuel F. Hart : J'ai vu Begin à de nombreuses reprises. J'ai eu une seule fois quelque chose à négocier avec lui, parce que, normalement, c'est la tâche de l'ambassadeur. Et à cette époque, j'étais conseiller. L'ambassade se trouve à Tel-Aviv et, bien sûr, tout le gouvernement israélien excepté le ministère de la Défense est à Jérusalem. Le ministère de la Défense est à Tel-Aviv. Un jour le bureau de Begin a appelé et a demandé à me parler ; j'ai naturellement accepté. J'ai appelé Washington pour les informer que j'étais appelé à Jérusalem pour rencontrer le Premier ministre. Je leur ai dit que je ne savais pas quel était le sujet, mais j'ai demandé s'il y avait quelque chose que Washington souhaitait que j'aborde avec lui. Je suis allé là-bas et aussi bien Moshe Dayan que Ezer Weismann étaient présents. J'ai plaisanté avec eux en disant que j'aurais dû prendre du renfort. Je ne savais pas que j'allais rencontrer tout à la fois le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense et le Premier ministre. Que puis-je faire pour vous, ai-je demandé ? Ils avaient une requête et je leur ai dit : « Eh bien, je vais voir, je vais la transmettre à Washington et je reviendrai vous apporter la réponse. Et en passant, pendant que je suis ici, y a-t-il quelque chose que vous puissiez faire pour mon pays ? » Il s'est avéré qu'un accord mutuellement bénéfique a pu être conclu. Quoi qu'il en soit, j'ai été amené à connaître Begin assez bien. Mais je me suis principalement occupé du domaine économique avec le ministre de l'Économie, le ministre des Transports et le directeur de la Banque centrale. Je n'ai jamais beaucoup parlé avec Itzhak Shamir.

C'était une époque, en 1977-80, où il y avait quelques progrès concernant la paix. de s'assurer que quelque chose comme l'holocauste ne se reproduise pas. Ce n'était pas seulement la préoccupation de Begin ; c'est quelque chose qui imprègne tout le gouvernement. C'était sous la présidence de Jimmy Carter, l'époque des Accords de Camp David et du Traité de paix avec l'Égypte. Le traité a représenté un grand avantage pour Israël parce que l'Égypte a été mise de côté en tant que seule force militaire crédible face à Israël. En retour, l'Égypte a récupéré la Péninsule du Sinaï. Mais le seul engagement que Jimmy Carter a réussi à obtenir de Menahem Begin sur le problème palestinien était qu'il pourrait y avoir quelques entretiens avec des « notables » palestiniens sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza. L'OLP était exclue parce que, à cette époque, elle était encore considérée par Israël comme une organisation terroriste. Quiconque parlait avec Yasser Arafat était coupable d'un crime majeur. Il y avait un Israélien qui possédait un bateau appelé La Voix de la Paix. Son nom était Abie Nathan. Il avait un petit bateau avec des équipements de radiodiffusion au large des côtes israéliennes. Abie est allé voir Arafat, c'était peut-être au Maroc, et il a été accusé de soutenir l'ennemi. C'est ce qui arrivait à quiconque parlerait ou aurait le moindre contact avec l'OLP, cette « organisation terroriste ». Cela vous paraît-il familier aujourd'hui ?

A Suivre

Suite de la page (4)

autres, en condamnant la Commission et le Groupe des 16 pour l'introduction de considérations politiques dans l'étape «*technique*» du processus de ratification.

Mais le sénateur Moise Jean-Charles a pris la parole pour dire que les heures de débat n'étaient rien d›autre que du «*théâtre*» parce que la défaite de Gousse était déjà garantie. Jean-Charles a également affirmé que Gousse avait même à un moment donné retiré sa candidature, sachant qu'elle était futile. La charge a poussé Latortue à appeler à la deuxième session à huis-clos.

Si Gousse avait été agréé durant l›étape technique, il aurait alors eu l›occasion de présenter au Parlement et à la nation sa déclaration de «*politique générale*». Cela aurait été suivi d'un débat et d'un vote, dans lequel il aurait également été rejeté.

Mais toute la lutte de ce mardi était entre ceux qui voulaient que Gousse ait son moment de gloire et ceux qui ne le voulaient pas. Le Groupe des 16 avait écrit une lettre ouverte au président Martelly lui demandant de retirer la candidature de son Premier ministre désigné, en disant que Gousse était inacceptable pour «*la répression, les arrestations arbitraires et les assassinats dans les quartiers de Port-au-Prince*» qui ont été effectués sous ses auspices en 2004 et 2005. Quelque 4.000 personnes sont mortes de la violence putschiste au cours du coup d'Etat de 2004 à 2006, selon une étude publiée dans la revue médicale britannique *The Lancet*.

Le jour du débat, l'avocat Mario Joseph du Collectif des juristes progressistes haïtiens (RCSP) a écrit aux sénateurs pour leur demander «*d'enjoindre au Premier Ministre désigné, Monsieur Bernard GOUSSE .... de condamner également le coup d'Etat du 29 Février 2004 et de faire amende honorable pour ses implications dans les torts commis au peuple haïtien durant son passage au Ministère de la Justice.*»

Les sénateurs pro-Gousse ont accusé le Groupe des 16 d›intransigeance, de procédures illégales, et de tenir Haïti en otage par rapport à leur agenda politique. Lambert a répondu que c›était Martelly qui était intransigeant et illégal, parce que la Constitution haïtienne charge le Président de sélectionner un candidat premier ministre «*en consultation*» avec les présidents des deux chambres parlementaires. Martelly a unilatéralement choisi de nommer et Rouzier et Gousse pour aller au devant du parlement.

Rouzier a également été rejeté dans la phase «technique» de ratification. La principale raison était parce que son passeport haïtien n'avait pas le sceau du visa américain, malgré le fait qu›il possède une maison en Floride, où sa femme vit surtout, et où il se rend fréquemment. Cela a conduit les députés à soupçonner, comme le dit la rumeur, qu'il pourrait avoir obtenu la citoyenneté américaine, ce qui le disqualifiait pour le poste.

Les sénateurs pro-Gousse/Martelly ont tenté d›entraver le vote, en ne votant ni en faveur de Gousse, ni en faisant l'abstention.

Vers la fin, le sénateur Hyppolite a âprement accusé le Groupe des 16 de se précipiter pour un vote avant que Gousse ne puisse présenter sa déclaration de politique générale, car «*ils n'ont pas le courage de défendre leur position devant nous, leurs collègues sénateurs, ou devant la population.* «

Mais le sénateur Evalière Beauplan a fait plusieurs interventions passionnées disant que la faction pro-Gousse faisait traîner le Sénat dans un débat inutile parce qu'elle savait que lui et ses collègues étaient «*solides*» dans leur détermination à voter contre Gousse.

«*Je voterais contre Gousse, même si tous les 29 sénateurs votaient pour lui*», a déclaré Beauplan, «*parce que, en 2004, il m›avait fait fuir en exil.*»

Forced Evictions

continued from p(9)

"Three days later, Marie remained in severe pain and bed ridden, worried sick about her baby...

Jeena Shah, a BAI [Office of International Lawyers] attorney, arrived at Camp Django while government agents were still there. Jeena asked JL [the leader of the group] who had sent his group to Camp Django and why they had marked the tents with numbers. JL was evasive, repeating over and over that "the government" had sent him. Finally he stated that "the National Palace," a reference to current President Michel Martelly, had sent him."

On Jun. 28, Jeena Shah gave an update on Camp Django:

"At around 9 am this morning, two truckloads of police officers along with one of the mayor's agents returned to the camp. By this time, Camp Django residents had begun protesting just outside of their camp. The police officers proceeded to beat camp residents with their batons and boots and arrest them. Several victims required medical attention. One family's tent – that of the camp leadership's spokesperson, who had spoken out against the Mayor's past threats against the camp – was ransacked by police officers as they searched for her to arrest her. The mayor's agent and police officers were unaccompanied by a judicial officer, and neither did they present any judicial order to evict the residents, as required under Haitian law."

What happened to Camp Django was not an isolated incident. In mid-July some 500 families were forcibly evicted, illegally, from the area around Sylvio Cator Stadium in Port-au-Prince. The UN Office of the High Commissioner for Human Rights characterized the eviction as not respecting the right to adequate housing and added that "*the former camp residents will be much more vulnerable than they were in the camp.*" Amnesty International added that:

"*Port-au-Prince's Mayor must stop these illegal forced evictions of earthquake victims until adequate alternative housing can be found for all the displaced families," said Javier Zuñiga, Special Advisor at Amnesty International. By pushing families out in the street for a third time since last year's earthquake, Haitian authorities have failed to protect their rights to an adequate standard of living and basic shelter.*"

Amnesty noted that "*City authorities had designated a small plot of marshland two kilometres away to relocate the displaced people. However, there has only been space to accommodate approximately 100 families there and the site has no facilities whatsoever. It is not known where the other families have gone.*" Previous studies have shown that many leave the IDP camps for damaged homes. As Dr. Miyamoto explained to anthropologist Timothy Schwartz in a USAID-sponsored report:

"*Occupied yellow and red houses are extremely dangerous since many are a collapse hazard. People occupy these houses despite communications and warnings from MTPTC engineers since they have nowhere to go but the camps. People do not want to stay in these tents. Security is poor and they are exposed to diseases. I see little children sleeping next to the heavily cracked walls every day.*"

As both Amnesty and OCHA pointed out, the stadium was on a list of priority sites for relocation that the Martelly government distributed after his taking office. Yet OCHA noted that "*the municipal authorities took the decision to relocate the families without consulting the humanitarian community, while the site where some of the families have been relocated was not planned.*"

Oxfam has called on the authorities to "*implement a relocation strategy*" that "*must ensure that these people have access to basic services such as drinking water, sanitation services, health care, education and employment opportunities so that they can finally start to rebuild their lives.*" In response, Patrick Rouzier, an advisor to the president, told AP:

"*I understand Oxfam's position but we have a comprehensive plan that we are finalizing... This has been in the works for the past three months... We are on it 100 percent.*"

But in the face of such flagrant abuse of Haitian citizens, patience is dwindling. In a public statement released on Jul. 29, Rep. Donald Payne (D-NJ) "*strongly condemned*" what has become a regular pattern.

"*Words cannot fully describe how disappointing it is to hear of such vicious attacks towards the people of Haiti,*" he wrote. "*Members of Congress have previously condemned Mayor Jeudy's forceful evictions and we will continue to do so until such actions come to a halt... The United States government did not invest dollars, resources, and manpower to have the people of Haiti mistreated by their own government.*"

Payne notes that "*women, children, men and the elderly continue to be abused and displaced, in violation of Haitian and international law.*" In this hostile environment, human rights advocates, NGOs, the international community, and – most importantly – the hundreds of thousands of displaced continue to wait for a comprehensive relocation plan.

Suite de la page (8)

Jacques Desrosiers a fait savoir qu'il a déjà dit au président que : « *Ce ne sont pas les journalistes qui disent des mauvais choses d'Haïti ce sont les acteurs qui projettent des mauvais signaux, des signaux négatifs d'Haïti. Et les journalistes ne font que rapporter les actions des acteurs. Et, là encore, le président a lancé un mauvais signal sur Haïti. Celui d'un pays où la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté d'opinion est menacée. Il n'y a pas lieu de parler de prédateur de la presse, mais ce sont des déclarations qui inquiètent, et les journalistes doivent être vigilants. Le président n'a nullement le droit de dicter à la presse la façon dont elle doit faire son travail.* »

Hérold Jean François, de l'Association (patronale) Nationale des Médias Haïtiens (ANMH) et PDG de Radio Ibo, de son côté, rejette péremptoirement les manœuvres en sous-main contre l'exercice de la liberté de la presse que recèlent les propos de Michel Martelly et il estime que le président donne totalement dans la démesure. « *Aucun dirigeant, même avec le soutien des armes et de la loi, ne peut s'arroger le droit de réduire au silence la presse, car les hommes et les femmes d'Haïti ont conquis de manière irréversible la liberté d'expression.* » a-t-il averti. Il a rappelé également à celui qui ose aujourd'hui demander aux autres de se taire, comme pour payer le prix d'un certain échec, tout au long de sa carrière artistique très mouvementée, il introduisait des ingrédients de toutes sortes dans ses chansons.

D'autres journalistes indépendants soutiennent que la presse ne met pas suffisamment en question les actes posés par le président Martelly, sur son entourage, sur certains membres de ses gardes de corps dénoncés par des organisations des droits humains, sur l'origine des fonds dont il dispose pour faire voler son jet privé, sur sa participation dans différents coups d'Etat et sur bien d'autres choses. Le silence imposé est aussi violent que le viol. La liberté de la presse est première, à la fois logiquement et chronologiquement. Non seulement elle a été conquise avant d'autres libertés durant une longue bataille, mais elle apparait, plus encore aujourd'hui qu'hier, comme la condition d'existence des autres libertés, civiles ou politiques, personnelles ou publiques. La liberté de la presse est le fondement même de la démocratie. Toute attaque à la liberté de la presse constitue fondamentalement une atteinte à la démocratie.

Michel Martelly qui prétend avoir une certaine popularité croit qu'il peut imposer maladroitement un prédateur des droits de l'homme comme Premier Ministre. Il s'en prend grossièrement aux médias pour dissuader l'opinion publique de son incompétence dans la gestion des affaires de l'Etat. Maintenant, il a choisi un mauvais moment pour s'attaquer aux médias et aux journalistes, pendant qu'il est à couteau tiré avec des sénateurs de la République sur le choix d'un Premier ministre. En tant que premier citoyen d'Haïti, c'est à lui de projeter une bonne image de son pays, les autres suivront.

Suite de la page (7) Rejet de Bernard Gousse....

soucieux de l'héritage qu'ils lègueront aux générations futures.

Depuis longtemps, des professionnels indépendants du microcosme politique haïtien tirent la sonnette d'alarme sur cette Constitution dont une réforme en profondeur ou un amendement effectué de manière sérieuse serait plus que salutaire afin de résoudre certaines anomalies dont les conséquences restent catastrophiques pour le pays. L'amateurisme, le je m'en foutisme et l'ambition politique du régime précédent ont conduit à cet état de fait auquel on assiste quasiment impuissant. Alors que tout le pays (riches et pauvres, classe moyenne et nantis) attend avec impatience afin de pouvoir faire un premier bilan de ce pouvoir qui se veut de la rupture. Comment en effet porter un jugement sur une présidence qui, trois mois après son arrivée aux timons des affaires de l'État, peut trouver toute sorte d'alibi pour rendre les autres responsables de son immobilisme.

L'accuser de ne pas être trop coopératif avec le Parlement dans la désignation d'un Premier ministre serait un très mauvais procès d'intention. C'est un fait, il a bien rencontré les Présidents des deux Chambres avant de rendre public son choix. Le cas contraire, cela se saurait. Mais selon cette même Constitution, il est autorisé à faire choix de n'importe quelle personnalité pour être son chef de gouvernement. De même pour les Parlementaires. Peut-on les rendre responsables du blocage actuel ? Evidemment non. Ils sont dans leur bon droit constitutionnel. Dans toute l'histoire de désignation de Premier ministre en Haïti, si l'on remonte à la genèse de cette Charte, c'est pour la première fois que le Parlement joue pleinement et de manière claire son rôle politique en tant qu'assemblée d'élus. Les parlementaires le disent tout de go, même si tous les documents relatifs à la ratification de Me. Bernard Gousse étaient complets et conformes à la Constitution, cela aurait été la même sanction : Non, trois fois, Non.

Pour eux, il n'est en rien une question de personne encore moins de compétences intellectuelles ou professionnelles pour la fonction. Il s'agit d'une opposition politique et idéologique. Le passé politique du récipiendaire, son comportement antidémocratique, selon eux, au moment où il occupait la fonction de ministre de la justice (2004-2005) dans le gouvernement intérimaire à la chute du Président Jean-Bertrand Aristide, demeurent leurs seules motivations pour s'opposer à ce qu'il devienne Premier ministre. Bref, ni l'un ni l'autre n'est responsable du blocage. Le Président de la République, en dépit de tout ce qu'on raconte, a bel et bien respecté la Constitution en choisissant M. Gousse. Quant aux parlementaires, ils ne font qu'appliquer la Constitution en s'opposant politiquement à un choix de l'exécutif. Or, il y a forcément un responsable. La seule responsable dans cet imbroglio postélectoral demeure la Constitution, jusqu'à ce que quelqu'un nous démontre le contraire.

Et tant que les différents acteurs ne s'accorderont pas à résoudre cette problématique constitutionnelle à l'Assemblée Nationale concernant *Parti majoritaire* et *Majorité parlementaire* dans le processus de désignation du Premier ministre par le Président de la République, ce bras de fer entre les deux pouvoirs devrait être encore un triste épisode parmi une longue série dans la liste.

L'Unasur en état d'alerte face à la crise financière



Un sommet de l'Unasur

Au sommet de l'Unasur en fin de semaine, la question fut comment protéger l'Amérique du Sud de la déroute étasunienne, et des secousses européennes. Deux réunions doivent se tenir dans les prochaines semaines, la première à Buenos Aires le 12 août avec les ministres de l'économie.

Initialement la question financière n'était pas au cœur de ce sommet de l'Unasur, le thème en était l'inégalité et la nécessité de coordonner les politiques et de s'aider entre voisins avec l'expérience de chacun. Et notamment d'appuyer les plans pour plus de justice de Humala, qui venait de prendre ses fonctions quelques heures avant.

Mais les présidents en arrivant à Lima ne pouvaient qu'être inquiets de la situation financière des Etats-Unis et de l'Europe et des conséquences que cela allait avoir sur l'Amérique Latine. L'un des premiers à ouvrir le bal, fut le

Suite à la page (18)

Assassinat du chef d'état-major rebelle en Libye

Le général libyen Abdel Fatah Younès, ancien responsable du régime du colonel Mouammar Kadhafi qui s'était rallié à la rébellion, a été assassiné ce jeudi à Benghazi, fief des rebelles. Dans un même temps, les troupes du CNT progressent à l'Ouest.

Le général Younès a été tué par un groupe d'hommes armés après avoir été convoqué pour un interrogatoire à Benghazi, pour discuter de sujets "concernant les affaires militaires". Deux colonels de l'armée rebelle ont été abattus en même temps. Le président du Comité national de transition (CNT) a annoncé que le chef du groupe d'assassins a été arrêté, rejetant indirectement la mort de Younès sur les forces loyales au régime de Mouammar Kadhafi. Il a précisé que les corps du général Younès et des deux colonels n'avaient pas encore été retrouvés, après avoir été emportés par leurs tueurs.

La situation était assez confuse jeudi soir à Benghazi, d'autant plus que d'autres hommes armés ont essayé de pénétrer dans l'hôtel où le chef du CNT donnait une conférence de presse pour annoncer la mort du général Younès. Le groupe de soldats se dirigeait vers l'hôtel en tirant en l'air mais a été empêché d'y


Le général libyen Abdel Fatah Younès

pénétrer alors que les journalistes étaient évacués.

Abdel Fatah Younès était présenté, avant son ralliement à la rébellion, comme le numéro deux du régime du colonel Kadhafi, occupant notamment les fonctions de ministre de l'Intérieur. Il avait participé au coup d'Etat qui avait porté le colonel Kadhafi au pouvoir en 1969.

Par ailleurs, les rebelles libyens ont infligé jeudi un nouveau revers aux troupes loyales au régime du colonel Kadhafi en s'emparant de deux localités près de la frontière tunisienne, au sud-ouest de Tripoli. Des combats acharnés leur ont permis de prendre la ville d'Al-Ghazaya, importante position stratégique utilisée jusqu'alors par les pro- Kadhafi pour tirer des roquettes sur la rébellion. L'autre site, le village d'Om Al-Far abritait un dépôt de munitions.

Les insurgés ont déclenché une offensive majeure dans cette région montagneuse du Nefoussa, espérant avancer vers Tripoli.

L'Humanité 29 Juillet 2011

Pérou: Humala investi président, promet une rupture sociale tranquille

Par Jose Luis VARELA

L'ancien militaire Ollanta Humala a été investi jeudi président du Pérou, pays à forte croissance, en promettant d'y faire "disparaître le mot d'exclusion" à coup de mesures sociales, tout en préservant la stabilité économique et démocratique."Je suis un soldat de la démocratie", a déclaré M. Humala, premier président de gauche au Pérou depuis 36 ans, après sa prestation de serment devant le Parlement de Lima. La cérémonie a rassemblé une douzaine de chefs d'Etats, latino-américains en quasi-totalité.


Le président péruvien Ollanta Humala

M. Humala, élu en juin dernier, est un lieutenant-colonel à la retraite de 49 ans, qui combattit dans les années 90 la guérilla maoïste du Sentier lumineux, et mena en 2000 un éphémère soulèvement contre le chef d'Etat autoritaire d'alors Alberto Fujimori, aujourd'hui emprisonné.

Symboliquement, le nouveau président a juré d'"exercer fidèlement sa charge" et d'honorer la Constitution de 1979, feignant d'ignorer la constitution fujimoriste de 1993, en vigueur, et provoquant les protestations de députés fujimoristes.

Suite à la page (18)

Libye : Paris débloque 182 millions pour les rebelles


Mansour Saif al-Nasr (à gauche) et Ali Zeidan (à droite), qui espèrent succéder au colonel Kadhafi, étaient présents dans un salon de l'hôtel parisien Raphaël, le 22 mars 2011. © *Eric Feferberg / AFP*

Paris a annoncé lundi le dégel de 182 millions d'euros d'avoirs libyens, qui seront accordés au

Suite à la page (18)

200 000 Israéliens dans la rue pour plus de justice sociale


Des dizaines de milliers d'Israéliens, dont beaucoup de jeunes, sont descendus dans la rue, dans une dizaine de villes, pour protester contre la vie chère

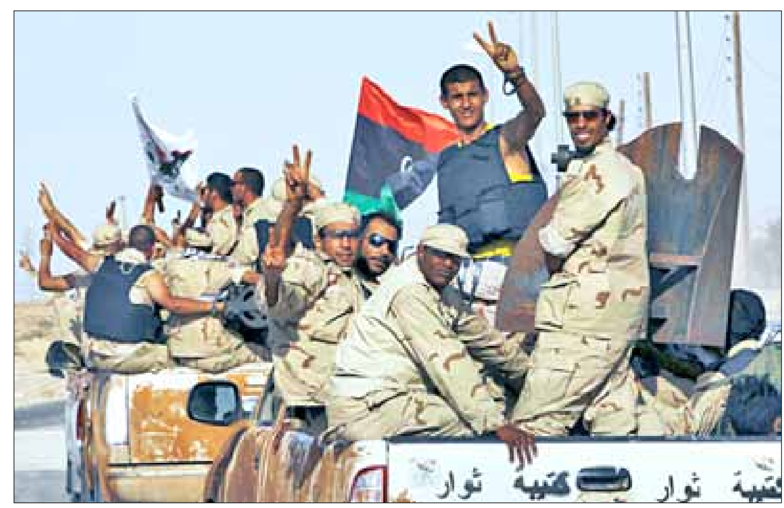
C'est une mobilisation sans précédent : des dizaines de milliers d'Israéliens, dont beaucoup de jeunes, sont descendus dans la rue, dans une dizaine de villes, pour protester contre la vie chère.

C'est un fait unique dans l'histoire d'Israël, rapporte la presse locale. Jamais autant de monde n'était descendu dans la rue sur un thème social. Les principales revendications concernent la flambée des prix des logements, l'aggravation des inégalités sociales et la dégradation des services publics, notamment dans le domaine médical et de l'éducation. "C'est le printemps israélien" peut-on lire sur les pancartes… La jeunesse des participants comme les manifestations de nuit, les campements et les revendications rappellent également le mouvement des Indignés. De jeunes manifestants campaient depuis deux semaines le long d'une avenue à Tel Aviv.

Netanyahu est débordé. Ce matin, des journaux n'hésitent pas à titrer sur sa mort politique. Sa cote de popularité a chuté à 32% d'opinions favorables. Il tente de réagir, annonçant dimanche matin la création d'une équipe interministérielle chargée de réfléchir à des réformes dans les domaines économique et social… De son côté, le directeur général du ministère des Finances, Haïm Shani, a annoncé sa démission, étant opposé à une augmentation des dépenses publiques.

L'Humanité Monde 31 Juillet 2011

Libye



Un convoi de rebelles libyens

Suite de la page (17)

Conseil national de transition (CNT) des rebelles. « Il s'agit de fonds qui appartiennent au peuple libyen » et qui vont servir à acheter "des produits alimentaires et des médicaments", a précisé le nouvel ambassadeur du CNT à Paris, Mansour Saif al-Nasr.

Pour la France, le Conseil national de transition (CNT) des rebelles est le "seul titulaire de l'autorité gouvernementale" en Libye. Lundi, Paris a annoncé le dégel de 259 millions de dollars (182 millions d'euros) d'avoirs libyens en sa faveur. Les rebelles, qui luttent depuis des mois contre le régime du dirigeant Mouammar Kadhafi, pourront en bénéficier pour "des achats à caractère humanitaire". "Il s'agit de fonds qui appartiennent au peuple libyen" et qui vont servir à acheter "des produits alimentaires et des médicaments", a précisé à l'AFP le nouvel ambassadeur du Conseil à Paris, Mansour Saif al-Nasr.

Sur le terrain, les rebelles continuent de progresser aux abords du site pétrolier de Brega sur le front Est. Dans l'Ouest, au moins huit puissantes détonations ont secoué la banlieue est de Tripoli en milieu de journée et une colonne de fumée s'est élevée à l'est du quartier de Tajoura, selon un journaliste de l'AFP. Sur le front du djebel Nefoussa, au sud-ouest de la capitale, les rebelles ont dû se retirer du village de Joch dimanche à la tombée de la nuit, après avoir réussi à s'en emparer quelques heures. "Le temps était mauvais, il y avait un fort vent de sable, les hommes étaient épuisés... Mais ce n'est pas grave. Nous attendons les ordres et nous reprendrons Joch dès qu'on nous l'ordonnera", avait alors expliqué Mohamed Attish, chef militaire du village voisin de Roujban.

"Le jeûne ne va pas les affaiblir"

Les combattants ont d'ores et déjà prévenu que le ramadan – qui a débuté lundi - n'interromprait pas leur "marche sur Tripoli". "Le jeûne ne va pas les affaiblir", a assuré le général Omar Hariri, membre du conseil militaire de la rébellion. "Les plus grandes victoires pour les musulmans ont été réalisées pendant le ramadan et je suis sûr, si Dieu le veut, que nous allons réaliser de grandes choses pendant le mois sacré", a-t-il ajouté, espérant "une avancée progressive" des rebelles.

Ces derniers ont, par ailleurs, annoncé avoir interpellé ces derniers jours plus de 63 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec le colonel Kadhafi, après l'assassinat de leur commandant militaire Abdel Fatah Younès, ancien pilier du régime de Tripoli mais rallié de la première heure à la rébellion. A Benghazi aussi, "capitale" des insurgés dans l'Est, les forces de sécurité des rebelles continuent de patrouiller à la recherche de membres infiltrés d'un groupe armé pro-Kadhafi. "Nous avons arrêté 38 personnes et ensuite plus de 25", avait annoncé dimanche soir à l'AFP un porte-parole des rebelles, Moustafa al-Sagazly. "Certains d'entre eux se sont enfuis et nous essayons de les retrouver dans toute la ville".

Mais l'absence d'autorité centrale en Libye continue de favoriser les passeurs d'immigrés clandestins. Lundi, un bateau parti de Libye est arrivé sur l'île italienne de Lampedusa avec 271 migrants entassés à son bord et 25 cadavres, vraisemblablement asphyxiés, à l'intérieur de la salle des machines.

JDD 1 août 2011

Commémoration du 26 juillet 1953



De gauche à droite Jose Ramon Machado Ventura, Fidel Castro et Raul Castro

Suite de la page (12)

Révolution cubaine, et de force dirigeante supérieure de la société et de l'État, et ainsi renforcer la démocratie interne et rendre son travail plus dynamique et conséquent avec les changements et les transformations en cours dans notre société. Il sera aussi question de la politique des cadres, et nous procéderons à une révision des concepts et des méthodes qui régissent ses rapports avec l'Union des jeunesses communistes (UJC) et les organisations de masse. Cette réunion nous permettra aussi de définir le rôle du Parti dans la direction et le contrôle systématique du processus d'actualisation du modèle économique et de l'évolution de l'économie. À cet égard, les projections du travail de notre organisation politique seront définies de sorte à laisser en arrière les préjugés envers le secteur non étatique de l'économie.

Comme il a été décidé pendant le Congrès, les documents qui seront soumis à la Conférence nationale seront préalablement débattus par les militants et les organismes de direction du Parti, et aussi, selon les cas, par les structures de direction de l'UJC et les organisations de masse à leurs différents échelons.

Au peuple, nous disons clairement qu'il peut être sûr que nous avançons lentement mais sûrement, qu'on travaille systématiquement, selon les lignes qui ont été tracées, d'une manière intégrale, sans improvisation, afin de trouver des solutions définitives aux vieux problèmes. Avec les pieds et les oreilles sur terre, bien attentifs aux opinions des gens, prêts à rectifier en cours de route, à ajuster le rythme et à adopter de nouvelles décisions.

Deux siècles après le début de l'indépendance sur le continent américain, les vents d'autodétermination et de justice sociale soufflent plus fort. L'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) se renforce et constitue déjà une preuve palpable de ce qui peut être fait en promouvant toutes les choses qui nous unissent dans le respect absolu de la souveraineté de chaque pays.

L'avancée des forces progressistes dans l'hémisphère se poursuit. À titre d'exemple : la prochaine investiture, le 28 juillet, d'Ollanta Humala comme président du Pérou, qui arbore un programme nationaliste et en faveur d'une plus grande équité dans la distribution des richesses. Cuba lui exprime ses vœux de succès dans cette mission très importante pour ce peuple frère.

Camarades :

Le front décisif de la bataille d'aujourd'hui se trouve dans le combat quotidien et sans relâche contre nos propres erreurs et insuffisances

Nous comptons sur l'essentiel pour assurer la relance progressive de l'économie nationale : un peuple préparé et disposé, ainsi que les ressources indispensables, en premier lieu la terre, que nous sommes encore loin d'exploiter d'une manière satisfaisante.

Nous sommes aussi conscients du fait qu'au-delà des limitations matérielles, il faut du temps pour changer les mentalités des gens, la seule voie pour modifier leur comportement.

Les dirigeants politiques ou administratifs doivent être conscients qu'avant de parler, il faut écouter attentivement, et surtout prendre en compte les avis des autres, non seulement pendant les réunions mais dans les conversations avec les camarades, sans que personne ne s'érige en détenteur de la vérité absolue.

Avant d'exhorter à accomplir un travail, il faut informer sur tout ce qui a à voir avec ce travail et expliquer les raisons qui le rendent nécessaire, jusqu'à convaincre toutes ou la majorité des personnes censées réaliser ce travail.

Il y a 11 ans, Fidel nous a appelés à changer tout ce qui devait l'être, et il soulignait dans sa Réflexion du 17 avril l'importance pour les nouvelles générations de révolutionnaires d'observer ce principe, avec la conviction que la seule chose qui ne changera jamais, c'est notre décision de construire et de défendre le socialisme. En d'autres mots, Fidel signalait : « Le socialisme est aussi l'art de l'impossible : avoir édifié et mené à bien la Révolution des humbles, par les humbles et pour les humbles, et l'avoir défendue pendant un demi-siècle contre la nation la plus puissante qui ait jamais existé », fin de la citation.

Nous sommes convaincus que le peuple de cette province continuera de combattre, comme le reste des Cubains, avec le même enthousiasme et la même ferveur patriotique qui stupéfia Cuba et le monde le 26 juillet 1953, et unis autour de Fidel, de Raul et du Parti, une fois de plus, nous vaincrons !

Gloire éternelle aux martyrs du 26 Juillet !

Vive la Révolution !

Vive le Socialisme !

Merci beaucoup

Redacción AHORA 28 Juillet 2011

Suite de la page (17) Pérou

Humala n'a jamais caché qu'il chercherait pendant sa présidence à faire amender le texte de 1993, d'inspiration plus libérale.

Confirmant son recentrage idéologique depuis quelques années, Humala a promis jeudi que sa présidence, jusqu'en 2016, suivra "une économie de marché ouverte sur le monde, mettant l'accent sur l'intégration sociale".

Stigmatisé, au moment de son échec à la présidentielle de 2006, pour son affinité avec la gauche radicale d'Amérique latine, celle des Hugo Chavez (Venezuela) et Evo Morales (Bolivie), Humala cite à présent en modèle la gouvernance de la gauche modérée brésilienne, alliant forte croissance et intégration sociale. « Nous voulons effacer pour toujours le mot +exclusion sociale+ de notre vocabulaire et de notre réalité », a déclaré M. Humala, porté au pouvoir par les couches les plus pauvres, surtout andines, rurales, d'un Pérou à la croissance record (9% sur 12 mois), mais aux inégalités sociales et géographiques criantes (jusqu'à 60% de pauvreté dans les régions andines).

Il a annoncé jeudi une hausse de 25% du salaire minimum en deux temps, dès le 1er août, puis en 2012, pour porter ce salaire à 750 soles (188 euros) au lieu de 600 (150 euros) aujourd'hui, soit l'un de plus bas d'Amérique latine.

Il a réaffirmé que "les profits exceptionnels des groupes miniers", dus à la hausse des cours des matières premières, seront soumis "à une contribution significative", sous forme de taxes, pour participer à la lutte contre la pauvreté.

Cette contribution sera l'objet de négociations, mais M. Humala a mis en garde le secteur minier en affirmant sa "détermination". M. Humala a aussi annoncé qu'il proposera l'"imprescriptibilité des délits de corruption", un des fléaux de l'économie péruvienne.

En matière de lutte contre le trafic de drogue, au poids toujours plus lourd dans l'économie, il a annoncé que le Pérou proposera "un sommet présidentiel régional contre la drogue", réunissant pays consommateurs et producteurs -au premier rang desquels le Pérou, désormais premier fournisseur au monde de cocaïne.

La présidence de M. Humala, un métis d'origine amérindienne (quechua) comme plus des trois quarts des Péruviens, consacre le retour de la gauche aux rênes du pays, 36 ans après le régime militaire de Juan Velasco Alvarado (1968-75), un nationaliste de gauche parvenu au pouvoir et chassé par des coups d'Etat.

Pour autant, les références aux penseurs ou leaders historiques de la gauche, ont été absentes du discours d'Humala, qui a préféré citer un social-démocrate péruvien, Victor Haya de la Torre, ou... Nelson Mandela, l'ancien président sud-africain.

Le président vénézuélien, auparavant considéré comme un mentor de Humala, était absent des cérémonies de jeudi, ses déplacements étant limités depuis sa récente opération d'un cancer à Cuba.

Star Africa 28 juillet 2011

Suite de la page (17) L'Unasur en état.....

olombien conservateur et portant allié des US, Santos, déclarant, il n'est pas possible que les Etats-Unis entrent en cessation de paiement, changent la valeur du dollar, et que nous les colombiens nous nous réveillons un jour en constatant que nos réserves ne valent plus rien.

Rafael Correa, président de gauche de l'Equateur et économiste de profession, le rejoint bien qu'il se trouve dans une situation paradoxale puisque son pays est dollarisé depuis avant son arrivée au pouvoir, et qu'il souhaitait justement sortir de ce système : une chute pourrait l'arranger, mais en même temps il doit appuyer ses voisins dans le concert régional.

Cristina Kirchner, présidente de l'Argentine, soutenant les propos de Santos a dénoncé les capitaux spéculatifs soulignant que « l'Argentine a beaucoup souffert de ces capitaux opportunistes qui vont et viennent. Cela nous a coûté beaucoup de reconstituer le niveau des réserves, beaucoup de discipline, et d'effort pour toute la société, pour que cela s'évapore aujourd'hui ».

Pour le Brésil, Dilma Rousseff aussi exprimé son inquiétude estimant qu'il n'est pas juste qu'un pays qui dirige le schéma monétaire du reste du monde, le fasse de façon à ce que cela affecte tous les autres pays. Même le libéral chilien Sebastián Piñera, a rejoint ce concert.

Que va faire l'Unasur ? Des mesures sont à entendre lors de la prochaine réunion de Buenos Aires. Apparemment l'entente est bonne sur ce sujet complexe, et en tant qu'instrument stratégique de l'intégration régionale, elle doit être capable d'agir avec audace, rapidité et créativité, selon les termes d'un conseiller de la présidente argentine.

El Correo 30 juillet 2011

Suite de la page (7) Gousse a-t-il trempé....

son édifice ? C'est là la question à laquelle nous allons répondre. En d'autres termes, comment Christine Nadal a-t-elle pu se procurer ce terrain pour le vendre à la Sogebank ? Est-elle une héritière ? Quand l'Etat haïtien a t-il vendu ce terrain à Madame Nadal ? Qui lui a donné le droit de le revendre à la Sogebank ?

Mentionnons que dans l'acte de vente, un document qualifié de faux par le service de cadastre, on peut lire : « *Christine Nadal en sa qualité de mandataire de la dame Michaelle Desrue, veuve de Monsieur Cinna Leconte suivant mandat en date du 29 septembre 2000* » « *Et la dame Marie Lyliane Desrue, épouse de Monsieur Jean-Claude Nadal identifiée au No.003-007-905-1 et Christine Nadal, épouse de Monsieur Michel Théard identifiée au No. 003-005-424-3* ».

Par ailleurs, ce sont ces dames Marie Lyliane Desrue et Marie Michaelle Desrue qui ce sont déclarées propriétaires dans la succession de feu leur père le sieur Henri Desrue Fils.

En effet, ce sont Marie Lyliane Desrue et Christine Nadal qui ont : « *vendu conjointement et solidairement avec toutes les garanties de fait et de droit par acte sous-signé privé en date du 1er Avril 1998 à la société Générale de Banque S.A ; (Sogebank) société anonyme de banque ayant son siège social à Port-au-Prince, identifiée aux Nos 000-001-768-1 et 110-702-178-2* » souligne l'acte de vente.

Même quand Mme Desrue serait morte, Christine Nadal aurait dû présenter l'acte de décès. Or, le pire c'est que la dame Desrue était encore vivante. En effet, lors de l'arpentage du terrain le 5 janvier 1998 par le cabinet Gousse Pasquet via l'arpenteur Dorniza, Mme Desrue vivait encore à Petionville. Elle est morte 8 ans après, soit le 24 Octobre 2005 ainsi qu'en témoigne l'annonce du Nouvelliste : l'Entreprise Celcis annonce avec peine le décès de Mme Henri Desrue Fils, née Bella McIntosh survenu le 24 Octobre 2005.

Le nœud de l'affaire est que M. Henri Desrue Fils n'a jamais été propriétaire de cette maison ni du terrain. C'est pourquoi sa veuve a laissé la maison pour aller vivre ailleurs, car elle ne pouvait pas payer le fermage.

Mais si la propriété appartenait à la famille Desrue, comment se fait-il que le fermage ait été à la charge de l'Etat haïtien ? Comment expliquer que les derniers fermiers de cette propriété furent : Frank Sterling, Monsieur Emile Anacréon, la famille Noël et la dernière en date Rose Marie Lestage ce qu'attestent les reçus de ces fermiers payant l'Etat haïtien. Au dossier du cadastre, il n'y a aucun acte de vente du gouvernement haïtien de 1950 à nos jours.

Pour accomplir sa forfaiture, Madame Nadal a donné à la dernière fermière de l'état Haïtien Rose Marie Lestage $20.000.00 US afin qu'elle puisse abandonner la maison et vendre le terrain à la Sogerbank pour la somme de $ 300.000.00 US.

Nous demandons à Mme CHRISTINE NADAL* *No 003-005-424-3* * de présenter les récépissés du service de l'administration générale des Contributions à propos de ce terrain allant de 1950 à 1998, date à laquelle elle avait vendu le terrain et démoli la maison de l'Etat haïtien ?

Par ailleurs, le 4 mai 2005 des agents de l'Office National du Cadastre, direction départementale de l'Ouest, avaient rendu une visite à la Sogebank, pour s'enquérir de la maison sise sur le terrain mais par la suite détruite et occupée par la compagnie Sogebank. Les dirigeants de la compagnie les ont tout bonnement référés au cabinet Gousse Pasquet Associate et Christine Nadal. Signalons que ce n'est pas une affaire nouvelle, car l'ancien directeur de la DGI, Frantz Bernard avait entamé une enquête auprès de la Sogebank concernant ce terrain. Malheureusement, lors du séisme du 12 janvier 2010, il avait perdu la vie, au local de la DGI, qui en quelque sorte avait ralenti le suivi sur ce dossier.

Jusqu'à preuve du contraire, on est en présence d'actes frauduleux sur lesquels le jour ne peut pas encore être fait par la faute d'un système corrompu et gangrené tant au niveau de la bourgeoisie qu'au niveau de l'Etat qui gère ses intérêts. Encore faut-il aller à la source du mal : l'absence de gouvernement responsable en Haiti. Et ce n'est assurément pas celui de Martelly qui va prendre les dispositions pour nettoyer les écuries de la bourgeoisie et de ses représentants, complices, au sein de l'Etat. De toute façon, nous exhortons la section judiciaire de la DGI et celle du ministère des Finances et de l'Economie à prendre en main ce dossier pour rendre justice à l'Etat haïtien. Dans un pays où les employés ne peuvent pas trouver leur salaire comme l'indique le cas de la grève des employées de l'UEH pour ne citer que ceux-là, il est vraiment déplorable et honteux que la bourgeoisie haïtienne continue de piller ainsi le pays.

Suite de la page (3) Graves conséquences.......

PNH. Il m'a dit qu'il n'est pas en possession des dossiers. Nous demandons au commissaire du gouvernement du Cap-Haïtien d'assumer sa responsabilité dans le dossier à travers une enquête, de façon à ce que les vrais coupables soient punis et que les innocents soient relâchés. En aucune façon, ils ne doivent payer pour des actes qu'ils n'ont pas commis ».

Depuis la nuit du dimanche 24 au mardi 26 en passant par lundi 25 juillet, le quartier de Shada, près de la ville du Cap, est ceinturé par la police. Ce quartier est considéré comme une zone à haut risque où les agents de la PNH font irruption dans les domiciles des habitants aux heures indues de la nuit, pour arrêter des gens à tout bout de champ. Le mardi 26 juillet, le nombre de personnes arrêtées à Shada et dans la ville du Cap était déjà à 35. Le jeudi 28 juillet 2011, jour d'anniversaire de la première invasion américaine d'Haïti de 1915, 32 des détenus ont été transférés à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ), à Port-Au-Prince. Jusqu'au week-end dernier, la machine infernale de Martelly continuait à ravager la ville du Cap et ses environs en procédant à des arrestations arbitraires. Parmi les personnes appréhendées se trouvent 19 militants du parti Fanmi Lavalas. Les autres sont des partisans de Sweet Micky Martelly. Des journalistes aussi ont été arrêtés au Cap, le week-end écoulé.

Le sénateur du Sud-est Edwin Zény, zélé à l'excès, de surcroît, flagorneur de caractère, a accusé le sénateur du Nord, Moïse Jean Charles d'être l'instigateur de l'incident du 24 juillet de Shada. Il l'a même accusé d'avoir été monnayé par quelqu'un pour assassiner le président.

Le sénateur Jean Charles, réagissant sur la déclaration de son collègue Zény, a banalisé l'accusation portée contre lui par le sénateur pro Martelly. Le sénateur Jean Charles a fait savoir que le président Martelly tout comme tout haïtien peut circuler où bon lui semble à travers le pays. Cependant, son incapacité à satisfaire certaines revendications peut lui attirer la colère de la population, tout en soulignant que depuis plus que 2 mois de son investiture, le chef de l'état n'affiche aucune volonté réelle de designer un Premier ministre non conflictuel et capable de donner un nouvel élan au pays.

« Il y a longtemps qu'il a perdu la tête, monsieur Zény, oubliant son rôle de parlementaire », a lancé le sénateur Moïse Jean Charles qui a profité de l'occasion pour condamner les mauvais traitements infligés à la population de Shada après l'incident du 24 juillet dernier. Il a aussi fait remarquer que beaucoup de résidents de cette localité ont perdu leurs biens au moment de l'intervention sauvage des agents de la PNH.

Suite de la page (3) ..Petit..

Selon ce qu'a confirmé le directeur départemental de la PNH du Centre, Ernst Dumont, sur ordonnance du maire de la dite commune, Frantz Laguerre et un de ses confrères d'armes, avaient été dépêchés à Petit Fond avec mission de démanteler un gang qui opérait tambour battant au cambriolage de panneaux solaires. Deux de ces bandits armés d'armes blanches et artisanales, ont été ligotés par les 2 policiers et forcés de les conduire au quartier général des gangsters. Lors d'un échange de tirs entre les policiers et les bandits, Frantz a été mortellement blessé et a rendu l'âme.

Toujours selon le directeur départemental, la police se met activement à la recherche des bandits pour les capturer. A noter que, pour une population de 14 mille habitants, vivant à Cerca Carvajal, il y a seulement 5 policiers, actuellement réduits à 4. Nous pensons aussi que c'est très aberrant et aussi irresponsable de la part des autorités d'envoyer 2 malheureux policiers combattre un gang si puissant opérant durant des vols à main armée à Petit Fond.

Suite de la page (20)

Il a réalisé l'orchestration du vidéoclip Cécilia de Jean Claude Eugène. Il a offert ses expériences musicales à beaucoup de divas haïtiennes dont Ti Corn, Myriam Dorismé, Danielle Thermidor, Farah Juste, Fédia Laguerre, Annette Auguste et l'africaine Bébé Manga, sans oublier son orchestre « le Transworld » un groupe utile, capable d'assurer le fond musical.

Au cours de la soirée, il a chanté Choucoune, Haiti Demain, Ti Gason, Zanmni Kanmarad, Nèg la, Requiem pour Jean-Jacques Dessalines, Haiti ne mourra pas. L'artiste s'est surpassé dans deux chansons dont l'une que nous reproduisons ci-dessous. Il l'a écrite le jour de l'assassinat de Che. Cette chanson composée et orchestrée en 1967 reste et demeure pour lui un grand souvenir, celui de l'assassinat du guérillero, le commandante Ernesto Che Guevara.

La musique de Ti Gousse est une mémoire indélébile dans les archives musicales haïtiennes. Il a terminé la soirée avec une autre chanson que nous reproduisons également. Il s'agit d', chanson écrite après le séisme qui a ravagé son pays le 12 Janvier 2010

**La Muerte Del Guerillero
(lettra y música : Ti Gousse Morisseau 1967)**

**El guerrillero se fue sin despedirse!
Y nunca volverá para abrazarnos !**

La sangre del guerrillero
Se le quitó en la montaña :
Los pájaros del tamarindo lloran!
Mientras que en la lejanía,
Se le nació una hija !

La sangre del guerrillero,
Roja subida,
Ha seguido la tontería humana...
Solo Dios sabe de lo que será
Con su niña huérfana !

**Coro : El guerrillero se fue sin despedirse !
Y nunca volverá para abrazarla !
El guerrillero se cayó sin lágrimas !
Mientras aquí, su niña llora !**

Este guerrillero muy joven
Solo treinta-y-nueve !
Con el alma nacionalista,
Tenia sus convicciones
Que en Gloria esté !

Ese hombre : ... un paisano nuestro !
El hijo suyo ! ... El esposo tuyo!
Nadie puede disipar
La amargura
Que aguantamos hoy !

**Haiti ne mourra pas
(P & M : Ti Gus Morisseau janvier 2010)**

Oh ! Ce douze janvier, la terre s'est ouverte,
Immolant Haiti et perdurant sa perte...
Le Palais, les Eglises, les Casernes, dans le sang !
Les Finances, le Congrès, l'Occupant, l'Innocent !
Haiti veut quitter son état de misère,
Briser une fois de plus l'étau qui l'enserre,
Transiter pauvreté, et réclamer son dû ;
Et se soustraire encore des pièges à Elle tendus !

Souvenirs d'autrefois n'attristent d'un bonheur,
Bonheur noyé de larmes, sans cesse dans l'horreur ;
Mes sens sont démunis : seule ma peine est entière !
Maquillant mon désespoir, je garde ma tête altière !

L'on dit qu'on vient m'aider, pour m'assurer la vie...
Mais on m'ampute des membres, cru, sans anesthésie !
Adieu Hippocrate : ils m'ont abandonnée !
Qu'importe si la nuit m'emporte : ils pensent m'avoir « assez donné» !

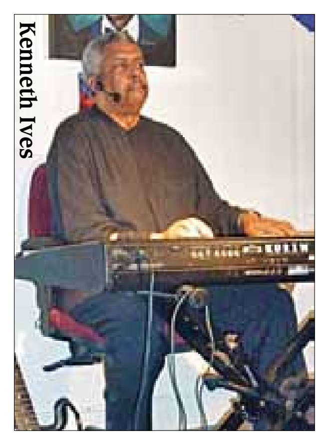
On me prend mon Or et mon Platine, mon Marbre et mon Argent !
On me pendule une « Aide », on a pour moi « bon genre »
Mon Iridium et mon Cuivre, mon Pétrole, mes Cerveaux !
Sans gêne et sans ambages, on me met au Caveau !

On pleure sur nos parents, nos amis ébahis...
Alors qu'Haiti, désoeuvrée et trahie
Ne tient bon qu'au passé, passé si glorieux
Que l'Aigle et le Coq ne peuvent l'atteindre aux Cieux !

Les jours passés sous terre, sans Air, sans Eau, sans Pain,
Quand bien d'autres que Vous seraient morts de chagrins !...
N'ont pas brisé leur coeur, leur corps et leur âme :
Retirés des décombres, ils proclament la « Flamme »

Oui, Haiti notre Mère, a tant aimé le Monde !
Epaulé les Opprimés, que sur la Terre et l'Onde,
Quoique ensanglantée, en haillons, nue, sans Feuilles,
Fait encore peur aux lâches ;
Haiti n'est qu'en deuil !
Haiti ne mourra pas !!!
Haiti refleurira !!!

Guesly Morisseau : Premier Concert auréolé d'un succès éclatant


Kenneth Ives

Guesly Morisseau


Edgard Lafond

Guesly et sa femme s'entretenant avec Ray Laforest et Lynn

Par Jackson Rateau

Dès son ouverture en juillet 2007, le journal Haiti Liberté avait démarré avec une tradition culturelle et littéraire mobilisée sous la houlette de Grenadier Books. Cette ambitieuse tradition a permis à une panoplie d'artistes, dont on ne peut énumérer le nombre, d'exhiber leur talent, en animant des soirées amusantes et hautement culturelles.

C'est ainsi que le samedi 30 juillet 2011 dernier, l'institution culturelle Grenadier Books a eu le privilège de présenter sur son sacré podium, le très talentueux artiste, synthétiseur haïtien Guesly Morisseau dans une activité de rentrée de fonds pour le journal.

Il était 8h quand le show commença avec la présentation de cet artiste chevronné à mon sens, une grande première, hors du commun vu que l'artiste avait méticuleusement préparé son spectacle dans un texte fleuve, il s'est présenté lui-même, s'accompagnant de sa guitare pour illustrer quelques passages d'antan.

Guesly Morisseau, est d'origine Capoise. Sa formation professionnelle, ne lui a pas enlevé les possibilités d'être un musicien de grand calibre, et de surcroît, polyvalent.

Il débuta sa carrière artistique comme flûtiste solo à l'Orchestre symphonique d'Haïti en 1966. Au Cap-Haitien, dans l'esprit d'apporter son concours à la jeunesse Capoise, il forma un groupe composé de : Albert Pascal, Nikol Lévy, Bob Menuau, Vick Desgrottes, Fito Léandre, Harry Leroy et Antoine Rossini Jean-Baptiste (Ti-Manno).

Marié et père de 2 enfants, il vit aux Etats Unis depuis 1975. Son passé de musicien présente un curriculum très riche avec sa participation dans les deux grands orchestres du Nord dont Tropicana et Septentrional et d'autres orchestres du pays tels : Les Ambassadeurs, Les 6 AS, Les Super stars, Les Diables bleus etc. Il a aussi fait son nom très tôt en accompagnant et côtoyant de grands talents comme Gérard Dupervil, Fritz Pereira, Rev. André Philippe, Guy Durosier, Roger Colas, Léon Dimanche, Michel-Ange Bazile et tant d'autres.

Suite à la page (19)